

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 184

MONTREAL, LE VENDREDI 13 AOÛT 1993

65¢ + TPS + TVQ / Toronto 85¢

PERSPECTIVES

L'invasion européenne

Paul Cauchon

Dans la Haute-Mauricie, un ancien sanatorium transformé en base de plein air accueille les touristes français, et lorsqu'ils voient un castor ils ne se contiennent plus. Autour de Saint-Michel-des-Saints, on les invite à coucher dans le bois, à voir des orignaux, à se promener en canot. À Mistassini, c'est la communauté crie qui cherche à développer elle-même des excursions de rafting, de canot, de motoneige.

À l'occasion de la tournée des différentes régions du Québec publiée cet été par LE DEVOIR, plusieurs journalistes sont revenus avec des textes sur l'invasion des Européens, particulièrement des Français, dans notre nature sauvage.

Les journalistes ne s'étaient pas consultés. Mais invités à tracer un portrait socio-économique du coin qu'ils visitaient, ils ne purent que constater comment certaines régions étaient obsédées par la manne d'outre-Atlantique.

Frappées durement par la crise économique, à la recherche d'un dernier souffle de vie après s'être fait promettre mer et monde par les gouvernements centraux et s'être fait oublier pour la 223e fois, plusieurs régions en viennent à se tourner vers le seul atout qui leur reste, la nature sauvage.

Peut-être sommes-nous toujours le cliché de quelqu'un d'autre...

chiens, voyages en hydravion «au pays des bûcherons», raids en 4 x 4 «au pays de l'ours», bref dans certaines auberges, pourvoiries ou bases de plein air, on refuse du monde jusqu'à l'année prochaine.

Un organisateur du coin nous a confié que pour certaines excursions on pouvait promettre les orignaux en plaçant du sel sur leurs pistes et en les attirant près des routes. Coup d'oeil garanti sinon argent remis.

À Chibougamau, on a confié à une collègue que l'avenir passait par le tourisme vert, et que si en Afrique les parcs nationaux sont pleins de touristes venus admirer la girafe, il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse pas admirer ici le capot de poil dans son milieu naturel.

«Nous recevons plus de 10 000 passagers européens par été», explique Lucie Ricard, de Croisières Saint-Laurent, la première compagnie à organiser des excursions d'observation des baleines sur le fleuve. «La fréquentation de nos croisières augmente d'environ 10 % cette année, mais les Européens, qui représentent environ le quart de nos visiteurs, sont en augmentation de plus de 15 %, ajoute-t-elle. Nous songeons maintenant à offrir des tours en espagnol.»

L'Association touristique régionale de la Gaspésie annonçait la semaine dernière que la région vivait une situation touristique exceptionnelle, avec une augmentation de l'achalandage de 25 à 30 %, ajoutant que le touriste français est devenu le deuxième en nombre après le Québécois.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on parle ces jours-ci d'une augmentation de 20% des groupes de touristes organisés, et le phénomène s'expliquerait par le plus grand nombre de voyageurs provenant de France, de Belgique et d'Allemagne.

Au ministère du Tourisme, on constate la hausse, mais on ne dispose pas encore de chiffres officiels. Tout ce qu'on peut dire, c'est que depuis deux ans les fonctionnaires parlent sur une hausse grandissante du nombre de touristes européens (au ministère les prévisions faisaient état cette année de 255 000 Français, 90 000 Britanniques et 72 000 Allemands).

Un nombre qui ne fait pourtant pas le poids devant les trois millions de touristes et excursionnistes américains venus au Québec l'année dernière.

Mais on en parle peut-être plus parce que les touristes européens nous renvoient à la figure les vieux clichés que nous aimerions voir disparaître. Les Québécois en général sont plutôt obsédés par la plage du Sud, où la dernière neige remonte à l'ère jurassique. Et dans les salons d'Outremont ou du Plateau, on voudrait plutôt être apprécié pour Robert Lepage, Geneviève Cadieux et nos logiciens.

Mais pour le grand public européen, qui s'est massé devant le Raid Harricana à la télévision et à qui nous expédions par cargos entiers nos cassettes des Filles de Caleb, nous fascinons d'abord par nos grands espaces. Dans tous les coins du Québec, les élites locales le comprennent bien, partagées entre l'intérêt pour les devises étrangères et la crainte de ne pas trop abîmer leurs paysages bucoliques.

Est-ce un bien ou un mal? Cet attrait pour nos arbres et nos lacs nous force à méditer sur nos propres clichés. Qui n'a jamais rêvé de se promener en gondole lors d'un premier voyage en Italie? Qui n'a pas voulu se faire photographier à côté d'un taxi jaune à New York? Peut-être sommes-nous toujours le cliché de quelqu'un d'autre...



PLAISIRS
Paul Buissonneau:
un homme et son péché
PAGE B-1

L'ÉCONOMIE
Le temps presse pour
Canadien
PAGE A-5

LES SPORTS
Désastre à
Philadelphie
PAGE B-4



«Ces villages, je vais les raser»

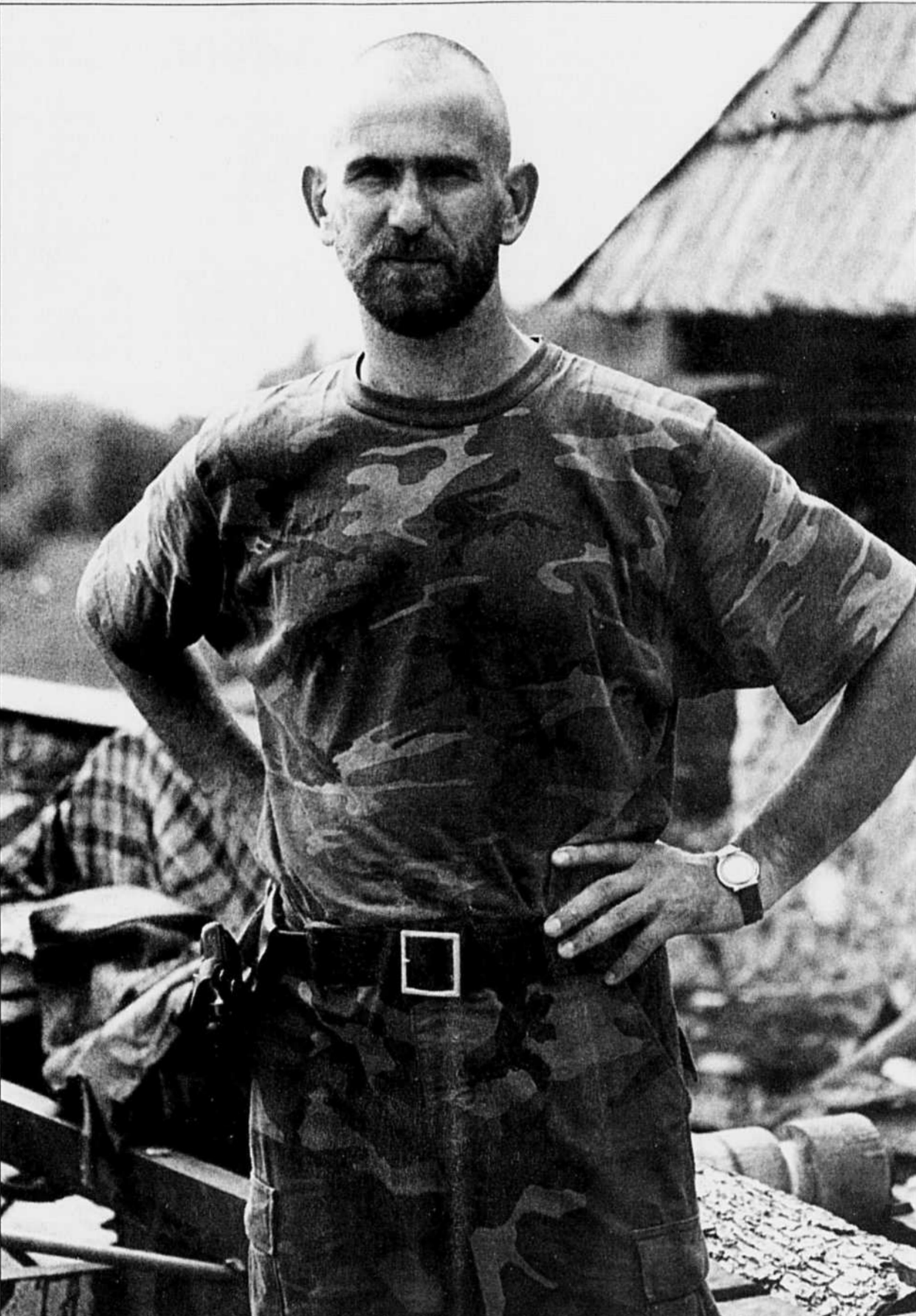


PHOTO ROBERT COTE

Branko Stanic, chef de guerre croate en Bosnie: «J'ai 33 ans, l'âge du Christ. Et je n'ai pas peur de mourir.»

Profession: chef de guerre en Bosnie

Jocelyn Coulon nous livre à partir d'aujourd'hui une série d'articles sur les horreurs de la guerre quotidienne en Slovénie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

JOCELYN COULON
ENVOYÉ SPÉCIAL

Otignosce, Bosnie-Herzégovine — Branko Stanic marche calmement vers une vieille grange qui domine une belle vallée verdoyante. «Les villages musulmans derrière cette montagne, je vais les raser demain, dit-il. Ma patience est à bout.»

Stanic est Croate et chef de guerre local, comme il y en

a des centaines d'autres en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. C'est lui qui fait la loi dans son fief de la région entourant la ville de Fojnica, 50 kilomètres à l'ouest de Sarajevo.

Il y a trois mois, Branko Stanic vivait calmement à Vienne où il était installé depuis plusieurs années. Puis il a eu la révélation. Il devait revenir dans sa région natale, ici en Bosnie centrale, pour sauver les Croates sur le point d'être chassés par l'armée bosniaque musulmane. Il a tout abandonné et troqué son emploi de vendeur d'assurances pour celui d'ange de la mort. «J'ai 33 ans, l'âge du Christ, dit-il en riant. Et je n'ai pas peur de mourir.»

Stanic est furieux contre les Musulmans et contre les

VOIR PAGE A-8: GUERRE

L'accord de libre-échange dans une impasse

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est dans une impasse, a confirmé hier la première ministre Kim Campbell.

Mme Campbell a précisé que les négociations étaient à un point mort mais qu'il était toujours possible d'en arriver à un terrain d'entente.

«À l'heure actuelle, nous restons fermes sur nos positions, a-t-elle affirmé catégoriquement. Mais il est toujours possible de trouver une solution de compromis qui nous permettrait de débloquent l'impasse», a-t-elle précisé aux journalistes.

Cette déclaration fait suite à six jours de négociations à Washington entre le ministre du Commerce international, Tom Hockin, et ses vis-à-vis américain et mexicain. Des progrès notables ont été enregistrés, mais des différends subsistent notamment au sujet des accords parallèles sur l'environnement et les normes de travail. L'intervention personnelle de la première ministre a toutefois freiné les pourparlers.

Les États-Unis proposent deux secrétariats tripartites: l'un sur l'environnement et l'autre sur les normes de travail. Ces organismes auraient le pouvoir d'imposer des sanctions commerciales contre les industries qui ne respectent pas les règlements dans ces deux domaines.

Le Canada n'en veut pas. Il craint que Washington ait recours aux sanctions commerciales pour protéger ses propres industries. En ce sens, les sanctions commerciales constitueraient une entrave au commerce, croient les responsables canadiens, ce qui va à l'encontre de l'esprit même de l'accord sur le libre-échange. Le Canada préférerait que des infractions aux lois sur l'environnement et les normes de travail soient passibles d'amendes.

Mme Campbell a évoqué hier que cette dernière solu-

VOIR PAGE A-8: ALENA

La décote de Québec a des effets... bénéfiques

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Jusqu'à aujourd'hui, l'abaissement de la cote de crédit du Québec, en juin, n'a occasionné aucun coût au gouvernement du Québec et n'a aucunement réduit sa capacité d'emprunt sur les marchés financiers.

Au contraire, depuis que les firmes d'évaluation américaines Moody's et Standard and Poors ont abaissé d'un cran la cote de crédit du Québec et d'Hydro-Québec, les coûts relatifs de financement du gouvernement n'ont cessé de s'améliorer, si l'on se fie aux données recueillies auprès du ministère des Finances.

Lorsque les annonces d'une décote ont été rendues publiques, l'on craignait que cela mine la confiance des investisseurs, restreigne la capacité d'emprunt du gouvernement et force Québec à payer aux prêteurs des taux d'intérêt plus élevés.

Cette menace d'une décote a maintes fois été brandie pour justifier les compressions budgétaires, le gel des salaires dans la fonction publique et les hausses d'impôts, dont la surtaxe rétroactive en vigueur depuis le 1er juillet.

VOIR PAGE A-8: COTE

Les vaches sacrées de Roxton Falls

Une dévotion qui n'a rien de cosmique

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Dans un coin perdu des Cantons de l'est, près de Roxton Falls, et à mille lieues de Bombay, la scène a un je-sais-quoi de surréaliste. Pas de gourou en vue, de disciples de Krishna non plus, mais des vaches sacrées, comme celles qui font stopper les pousse-pousse indiens, broutent paisiblement dans un champ.

Adieu, veaux, vaches, cochons, couvée, dans ce coin près de Granby, les frères Pontbriand, éleveurs depuis quatre générations, ont eu le coup de foudre pour la pieuse ruminante vénérée par des millions d'Hindous.

L'élan amoureux des frères Pontbriand pour la vache brahmane n'a toutefois rien de cosmique. «Quand on l'a vue pour la première fois, on l'a trouvée belle. C't'une belle vache», confie Réjean, l'un des frères Pontbriand.

En mettant le cap sur cette colonie de saintes vaches, la reporter s'attendait à tomber sur une secte, du moins quelques disciples de l'Énergie

universelle en proie à un retour à la terre permanente. À tout, sauf à des agriculteurs ordinaires.

L'histoire remonte à une dizaine d'années quand le tandem Pontbriand décide d'aller se faire doré au Mexique. Las des plages sans herbes ni vaches, les deux frères piquent un jour vers les terres pour voir de quel bois se chauffent les agriculteurs mexicains.

C'est là, qu'il ont aperçu LA vache. Énorme, les cornes aiguës comme des flammes, la peau immaculée retombant sous le cou en une immense bavette, le garrot surmonté d'une bosse à faire rougir un orignal.

«On a été impressionnés, c'était pas une vache ordinaire», de dire les éleveurs.

Du Mexique, les Pontbriand n'ont pas ramené de sombrero à pompons, de maracas ou de tequila. Payée en pesos, la belle ongulée prenait illico le chemin des airs pour atterrir en terre nordique.

Adoptées par les Mexicains, les vaches brahmanes, habituées aux températures torrides, y sont élevées pour leur incroyable résistance à la chaleur. La bonne vieille vache américaine, elle,

VOIR PAGE A-8: VACHES

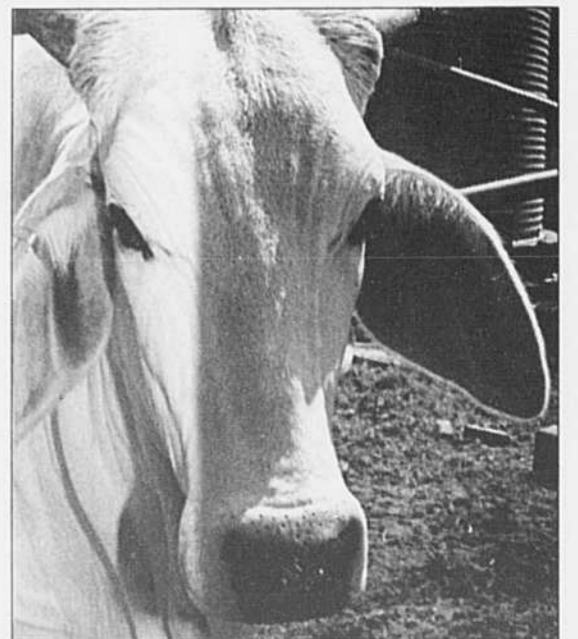


PHOTO ISABELLE PARÉ

«Ce n'est pas une vache ordinaire», disent les éleveurs.

INDEX

| | |
|----------------------|---------------------|
| Les Actualités...A2 | Idées.....A7 |
| Agenda culturel...B5 | Le Monde.....B3 |
| Annonces classées A4 | Montréal.....A3 |
| Avis publics.....B2 | Mots croisés.....B2 |
| Culture.....B7 | Politique.....A4 |
| Économie.....A5 | Les Sports.....B4 |
| Éditorial.....A6 | À Voir.....B8 |

Météo
Passages nuageux
Max.: 27
Détails en B2



• LES ACTUALITÉS •

Le bénévolat des assistés sociaux serait une idée «simpliste»

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Syndicats et groupes de défense des droits des assistés sociaux rejettent vivement l'idée des municipalités qui aimeraient obliger les prestataires d'aide sociale à effectuer du bénévolat.

De son côté, le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, s'est montré prudent à l'endroit de ce mouvement qui a gagné plus de 500 municipalités du Québec.

Depuis quelques semaines, les municipalités du Québec répondent avec enthousiasme à une résolution que leur a transmise une petite ville de l'Outaouais, Val-des-Monts. En vertu de cette résolution, on demande notamment à Québec «d'exiger que les prestataires non inscrits aux programmes fassent un minimum d'heures bénévoles de travail auprès d'entreprises, organismes, municipalités».

La résolution a connu une popularité telle que l'Union des municipalités régionales de comté (UMRQ) devrait l'examiner lors de son congrès de septembre prochain.

La CSN croit que l'idée des muni-

cipalités est «simpliste». «Il y a quelque chose de malsain à vouloir contraindre des gens à faire du bénévolat», explique Claudette Carboneau, première vice-présidente de la CSN.

Selon elle, la proposition de Val-des-Monts est une «solution à court terme». «Je ne peux m'empêcher de constater que cette idée apparaît au moment où les municipalités ont des difficultés fiscales croissantes», a-t-elle expliqué.

«C'est du travail forcé et de l'esclavage.»

Le front commun des assistés sociaux du Québec va plus loin. «Les municipalités veulent faire effectuer du travail à rabais aux assistés sociaux. C'est inacceptable. C'est du travail forcé et de l'esclavage», a déploré Claudette Champagne, coordonnatrice du front commun.

Pour elle, la vraie réponse aux problèmes des 450 000 ménages québécois qui vivent de l'aide sociale, c'est de leur donner la possibilité de trouver un «véritable travail rémunéré».

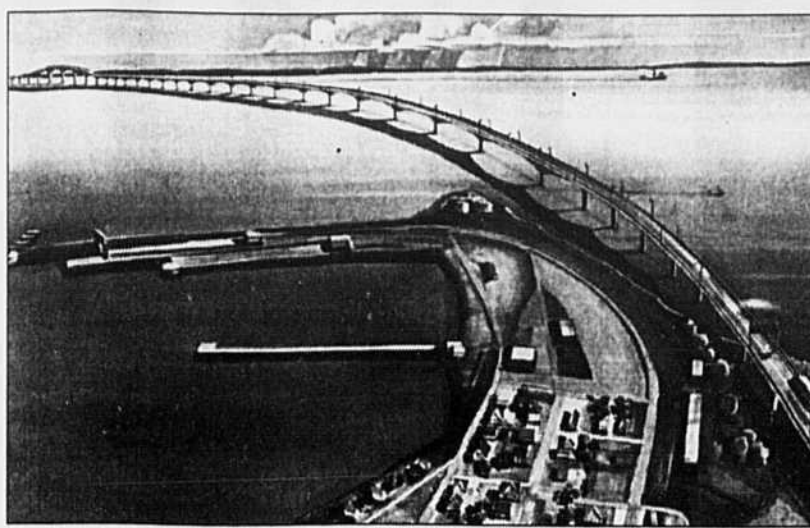
De son côté, le Mouvement Action-chômage de Montréal croit que les mesures actuelles d'aide sociale sont déjà bien assez punitives à l'endroit des assistés sociaux. «Le béné-

volat forcé, c'est une mesure qui déplairait aux travailleurs. C'est le retour du conservatisme à la Duplessis», dit Françoise Laliberté, porte-parole du Mouvement.

L'idée des municipalités a reçu un accueil un peu plus favorable du côté de Québec. Mercredi, le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, André Bourbeau, a affirmé que cette proposition méritait un examen plus sérieux.

De son côté, le ministre des Affaires municipales Claude Ryan a dit hier trouver «louable» l'idée de favoriser la participation d'assistés sociaux à des tâches communautaires. Il a cependant refusé de se prononcer sur la résolution que diverses municipalités du Québec, notamment Cowansville, Waterloo et Rivière-du-Loup, ont adoptée au cours des derniers jours.

À l'heure actuelle, Québec ne peut imposer aux assistés sociaux de travailler bénévolement pour obtenir leurs prestations d'aide sociale. Dans son Régime d'assistance publique du Canada, Ottawa a établi les paramètres à l'intérieur desquels les provinces peuvent légiférer en matière d'aide sociale. En vertu des objectifs nationaux, Québec ne peut obliger un individu à participer à un program-



Le pont reliant l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick mesurera 13,5 kilomètres.

Un pont sans impacts environnementaux

Ottawa (PC) — La Cour fédérale a rejeté les arguments des environmentalistes selon lesquels la construction d'un pont entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick causerait des torts irréparables à l'environnement.

Dans son jugement rendu public hier à Ottawa, la Cour fédérale a statué que le ministère des Travaux publics et Straight Crossing Co., le consortium responsable de la construction du lien fixe, n'ont rien à se reprocher quant à

l'évaluation des impacts environnementaux de ce projet. «Travaux publics Canada a conclu que les impacts environnementaux potentiels ont été évalués et, selon moi, il avait une base solide pour tirer une telle conclusion», a précisé le juge Bud Cullen dans sa décision. Selon les Amis de l'Île, la construction d'un lien fixe entre l'Île et le Nouveau-Brunswick aura des effets désastreux sur les stocks de homards, de harengs et de pétoncles du détroit de Northumberland.

Les gardiens de sexe féminin peuvent fouiller

Ottawa (PC) — Les fouilles effectuées par des gardiens de sexe féminin sur les prisonniers masculins ne briment pas les droits de ces derniers, même si l'inverse est vrai.

La Cour suprême du Canada a statué hier matin que les fouilles par palpation et les rondes de surveillance étaient des «pratiques nécessaires pour assurer la sécurité du public et des détenus». Selon le tribunal, les détenus ne peuvent s'attendre à ce que leur vie privée soit respectée dans le cadre de ces pratiques. De plus, la formation professionnelle des gardiens réduit au maximum «les effets fâcheux» de ces fouilles, écrivent les sept juges qui ont rédigé le jugement. «Même s'il n'est pas expressément interdit de toucher les organes génitaux, on évite de le faire», font valoir les juges.

Un détenu avait contesté devant la Cour fédérale la constitutionnalité des fouilles par palpation et des rondes de surveillance des rangées de cellules effectuées par des gardiens de sexe féminin. Ce détenu s'était plaint des attachements pendant les fouilles.

Il avait fait valoir également que les rondes de surveillance au hasard portaient atteinte à sa vie privée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

Il s'opposait à ce que les gardiennes puissent voir les détenus dévêtus ou en train d'utiliser les toilettes pendant ces rondes.

Bière qui parle n'amasse pas mousse

Edmonton (CP) — Bob Weatherby n'a jamais entendu la voix qui provenait de sa cannette de bière.

Lorsque le golfeur, qui est sourd, a porté la cannette à ses lèvres et compris qu'il n'y avait pas de liquide, il a jeté un coup d'oeil à l'intérieur. Il a eu un haut-le-coeur en apercevant un objet noir.

«Je pensais que c'était un rat, a dit Weatherby, 49 ans. J'en suis presque devenu malade. Je crachais partout.»

Ses agissements bizarres, après avoir ouvert la cannette de Coors Light sur le parcours du 16e trou du club de golf Riverside d'Edmonton, ont attiré l'attention de ses partenaires de jeu, qui l'ont rapidement rejoint.

L'un d'eux a alors entendu la cannette féliciter de vive voix le golfeur, l'informant qu'il venait de gagner un prix. Un certain nombre de cannettes de Coors contiennent du sel — équivalant au poids normal de la bière — et un disque noir muni d'une puce activée par la lumière qui annonce au buveur qu'il est gagnant.

Mais la partie vraiment cocasse de l'histoire est survenue lorsque Weatherby a demandé à un de ses amis d'appeler le numéro 1-800 indiqué sur la cannette pour savoir ce qu'il avait gagné. Réponse: quatre... disques compacts.

Et l'infortuné golfeur de commenter: «Je suis vraiment chanceux, n'est-ce pas?»

VÉRIFICATION TERMINÉE

À la suite de la défektivité temporaire d'une pièce d'équipement sur l'une de nos six chaînes d'embouteillage, un petit nombre de bouteilles contenant un agent nettoyant a échappé à la détection.

Le problème a été rapidement corrigé.

La Brasserie Molson O'Keefe a toujours maintenu son engagement envers la qualité supérieure de ses produits et la satisfaction de sa clientèle. C'est pourquoi nos employés ont travaillé jour et nuit, au cours des dernières semaines, à vérifier des millions de bouteilles de bière.

Nous rappelons aux consommateurs de vérifier les caisses de 6 et de 24 bouteilles qu'ils ont en leur possession depuis un certain temps. Pour ce faire, il suffit d'examiner les bouteilles de près pour voir si elles contiennent un liquide foncé et opaque très différent du liquide doré de la bière.

Nous remercions les consommateurs, les détaillants et l'ensemble de notre clientèle de leur appui qui nous a permis de sortir grandis de cet incident. C'est souvent en période difficile que l'on prend conscience de ses ressources et que l'on apprécie ses amis.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, appelez-nous en tout temps au 1-800-565-MOLSON.

MOLSON  O'KEEFE



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-ROBIC

La maîtrise des intangibles

RÉSULTATS

Photo-Québec

Tirage du 93-08-11

2 6 15 26 36 40

Numéro complémentaire: 28

GAGNANTS LOTS

6/6 2 1 133 151,30 \$

5/6+ 5 135 978,10 \$

5/6 241 2 256,90 \$

4/6 13 737 75,90 \$

3/6 257 324 10,00 \$

Ventes totales: 15 790 767,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$

Prochain tirage: 93-08-14

Extra Tirage du 93-08-11

NUMÉROS LOTS

925994 100 000 \$

25994 1 000 \$

5994 250 \$

994 50 \$

94 10 \$

4 2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

MONTRÉAL

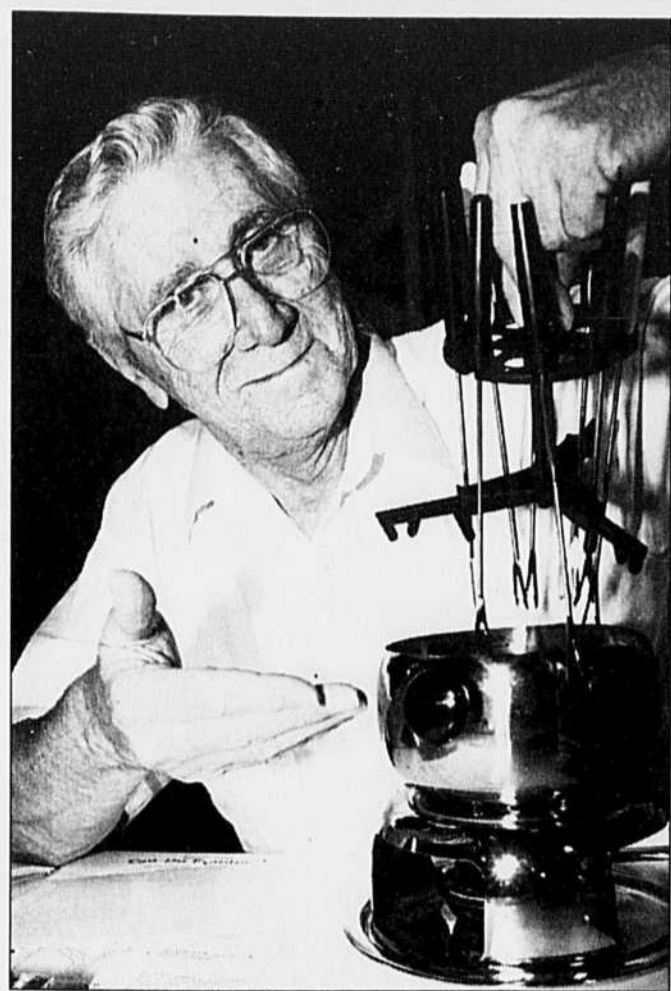


PHOTO JACQUES GRENIER

Julien Dubé montre fièrement son *Suspendeur à fondue*, une des quarante et quelques inventions, petites et grandes, présentées à *Inventions P.Q.*, dans le Vieux-Port de Montréal jusqu'au 6 septembre.

Patenteux P.Q.

Une quarantaine d'inventeurs québécois exposent les produits de leur folle imagination

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

L'Homme Québécois est patenteux. C'est sa nature. Clôtures en bouchons de bière, girouettes en contenants d'eau de javel, cendriers en fonds de bouteille, rien de ce qui défie sa profonde intelligence ne lui résiste.

Mais quand on est un patenteux à la seconde puissance, on devient inventeur. Le terme ennoblit, donne un surplus de valeur aux activités de ceux qui innove et créent du nouveau.

Depuis hier, une quarantaine d'inventeurs québécois et de produits de leur folle imagination sont à l'honneur dans le Vieux-Port de Montréal. Les divins cossins et leurs papas (que des hommes ou presque, allez savoir pourquoi) sont rassemblés sous le titre *Les inventions P.Q.*, dans un vaste espace aménagé au second étage de l'ancien hangar portuaire qui accueille déjà le cinéma IMAX et la septième édition d'Expotec, elle-même consacrée cette année aux inventeurs de tous les temps et de tous les pays.

«Je voulais présenter les inventions québécoises comme des œuvres d'art», confie Clément Chartrand, concepteur et promoteur de l'événement. Chartrand est lui-même inventeur. On lui doit la *Bal-Co-Table*, une petite étagère pliable que l'on peut installer sur les balcons.

Il y a de tout et en quantité à *Inventions P.Q.*, surtout du pratique-pratique qui facilite la vie, pour quelques dollars de plus: *l'Adaptable* permet de ranger les poêles et les chaudrons dans un espace restreint; *le Protectron* protège un peu des éclaboussures de roues de vélo; le *Suspendeur à fondue* tient les fourchettes du plat à la verticale; le *Range-pommes de terre...* hé oui, range les pommes de terre...

Un truc bien simple

Jean-Marie Allard et son associé Daniel McLaughlin viennent tout juste de faire breveter leur *Porte-tuteur*. Un truc bien simple, mais tout à fait ingénieux qui permet de soutenir les plantes en s'accrochant au rebord du pot. On doit déjà au tandem un balais à neige rétractable vendus à plus de 900 000 exemplaires aux automobilistes de l'Amérique du Nord. «On espère faire encore mieux avec le *Porte-tuteur*, confie M. Allard. Cette fois, on est les seuls sur le marché.»

Les *success-stories* sont rares. Quand les inventions prennent forme, les ventes décollent rarement. Par exemple, ce *Libérateur*, qui déprend les lignes de pêche du fond de l'eau et que Louis Chabot n'a jamais pu vendre aux magasins de chasse et pêche. «Les producteurs de leurres et d'hameçons ne veulent pas de mon invention: ils veulent augmenter les ventes de leurs produits.»

Georges Dettwiller a inventé un moteur oscillant à double effet qui permet d'économiser jusqu'à 90% du carburant utilisé par une voiture ordinaire. Descendant suisse d'un des créateurs du moteur à réaction, le génial ingénieur, décédé au Québec, n'a jamais pu faire produire son engin efficace et écologique à grande échelle. «On mise sur les nouvelles normes en matière de pollution qui seront en vigueur dans quelques années», explique son fils Marc Dettwiller.

Certains, comme Jean St-Germain, réussissent tout de même à vivre des fruits de leur imagination. En trente ans de carrière, M. St-Germain a fait breveter une centaine d'inventions, dont le fameux biberon anti-colic avec sacs de plastique jetables, popularisé par Playtex. M. St-Germain a vendu son idée 500\$ à un Américain qui en a tiré 5 millions\$ de profit. Quelques-unes des inventions du barbu et prolifique créateur sont installées à St-Simon P.Q. Les habitués de la triste autoroute 20 connaissent son restaurant entièrement robotisé, son Aérodiem et même sa pyramide de méditation.

Pour sa première expo, *Les Inventions P.Q.* ont d'ailleurs tenu à rendre un hommage particulier à ce «fou-fou-fou», pour «reconnaître sa ténacité, sa créativité et son originalité». Mercredi, lors de l'inauguration, St-Germain a reçu un trophée de bois (auquel manquait la plaque d'identification), des mains d'Oncle Pierre et du comédien René Caron, porte-parole de l'événement, deux vieux de la vieille de Télé-Métropole.

De toute manière, St-Germain et même les autres participants à l'exposition sont des exceptions. Le Québécois «patenteux», mais inventeur peu.

De récentes statistiques ont montré que le «coefficient d'inventivité» du Québec est un des plus bas en Occident: en 1990, la province affichait un ratio de 1,5 brevet émis par milliard de dollars de PIB, un taux largement inférieur à celui de l'Allemagne (4,9) ou des États-Unis (3,6).

L'offre inventive a même chuté au cours de la dernière décennie, élargissant toujours le fossé qui sépare des autres groupes de créativité.

L'exposition *Les inventions P.Q.* se poursuit jusqu'au 6 septembre. On peut la visiter de 11h00 à 22h00, sept jours par semaine. Et pour attirer du monde, on a inventé une solution peu originale, mais diablement bienvenue: l'entrée est gratuite!

L'étude d'un mois sur la gestion des stationnements coûterait 300 000\$

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Montréal pourrait déboursier jusqu'à 300 000\$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour une étude sur la gestion de ses stationnements qui devrait prendre tout juste un mois à être complétée.

Le Parti civique dénonce féroce-ment le coût de cette étude. «C'est pas des peanuts. Ça fait cher de l'heure», déplore Pierre Gagnier, chef du Parti civique et de l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal.

Lors de sa dernière assemblée, le conseil municipal a mandaté la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour examiner la restructuration de la gestion du stationnement à Montréal. D'ici le 15 septembre, la Chambre de commerce doit lui remettre une proposition en ce sens. L'administration du maire Doré s'est engagé à rembourser à l'organisme les dépenses occasionnées par le montage d'une proposition conforme aux attentes.

Montréal compte 12 000 places de parcómetros et 8000 places dans ses

parcs de stationnement. Avec ces 20 000 places, Montréal empoche quelque 10 millions\$ par année.

Montréal aimerait améliorer la gestion de cette activité. Deux scénarios sont à l'étude: le stationnement serait géré soit par une société privée, soit par une société paramunicipale.

Dans le cadre de ce projet, Montréal a demandé à l'Assemblée nationale de modifier la Charte de Montréal à l'occasion de la prochaine session parlementaire dans le but de créer une société paramunicipale.

Encore une fois, le Parti civique s'oppose fermement à la création d'une «paramunicipale du stationnement». «En créant un tel organisme, on veut mettre les activités de stationnement de Montréal à l'abri de l'examen des élus», dit Pierre Gagnier.

En fait, le chef de l'opposition montrealaise se demande pourquoi on veut modifier la structure administrative actuelle. «Est-ce qu'on croit que les fonctionnaires municipaux sont des tortues», dit-il.

Une trentaine d'unités administratives s'occuperaient de la gestion de ce dossier à Montréal.

Le chef Gagnier craint que Mont-

réal veuille simplement augmenter ses revenus provenant du stationnement. «Veut-on passer de 10 millions\$ à 20 millions\$. Si c'est ça, on risque de tuer la poule aux oeufs d'or», at-il dit.

Pour M. Gagnier, le stationnement, c'est un service aux citoyens. «Les Montréalais ne sont pas des vaches à lait», dit-il.

Selon lui, tout le stationnement à Montréal doit être pensé notamment dans le but d'aider les commerçants. Le stationnement des rues Sainte-Catherine, Masson et Saint-Hubert doit permettre à la clientèle des commerces de stationner sans la contrainte financière des parcómetros trop coûteux, dit-il.

En vertu de son mandat, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain doit respecter les orientations de la Ville en matière de stationnement et de transport, notamment en ce qui concerne les artères commerciales et les stationnements aux résidents.

La proposition que déposera la Chambre de commerce ne lie nullement Montréal. L'administration Doré conserve un droit de refus et pourra mettre le rapport de côté.

Les commerçants de la Plaza Saint-Hubert s'en prennent à leur association

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La gestion de la Société d'initiative Let de développement de l'artère commerciale (SIDAC) de la Plaza Saint-Hubert ne fait pas l'unanimité chez les 365 marchands. Ni d'ailleurs la participation au plan Opération commerce de la Ville de Montréal.

«Je ne suis pas contre une association de commerçants, mais ici, l'argent est mal dépensé. Ça ne rapporte rien», affirme André Lajeunesse, propriétaire d'une pharmacie sur la Plaza Saint-Hubert et qui cotise 8000\$ par année.

Caroline Labelle et Mariette Clairmont, toutes deux commerçantes de produits hauts de gamme, abondent dans le même sens. «Moi, j'ai fait le tour des magasins pour obtenir des procurations pour abolir la SIDAC, explique Mme Labelle, mais on se bat contre des éléphants.»

Selon M. Lajeunesse, la SIDAC ne fait montre d'aucun dynamisme. Il va même plus loin en soulignant que «certains commerçants disent que le problème, c'est Raymond Cadieux», directrice générale de la SIDAC qui est en place depuis des lunes. Mme Cadieux n'a pas retourné hier les appels du DEVOIR. La situation n'est

pas sans rappeler la tentative de démantèlement de la SIDAC de la rue Masson en mai dernier. Quarante-vingt-dix-sept marchands sur 160 avaient alors signé une pétition demandant la dissolution de l'organisme. Le projet a avorté pour des raisons techniques.

Sans prendre cette ampleur, la grogne sur la Plaza remet toutefois en question le plan de revitalisation qui doit être adopté d'ici quelques semaines par l'assemblée générale des membres et qui reçoit l'aval du conseil d'administration ainsi que de la direction générale de la SIDAC.

«Ce plan-là, ce n'est pas chose faite, explique Pierre Bovet, propriétaire d'une importante chaîne de magasins de vêtements pour hommes au Québec. C'est une façon déguisée de la Ville pour aller chercher des taxes supplémentaires. Et c'est un peu l'opinion de nombreux commerçants.» Malgré son désaccord avec l'Opération commerce, M. Bovet se dit satisfait du travail de la SIDAC. «C'est impossible de plaider à tous», lance-t-il.

Engagée dans le processus de l'Opération commerce depuis plus d'un an, la SIDAC étudie actuellement les recommandations déposées en juin dernier par la Société Bianca-

mano, Bolduc, pour la revitalisation économique de l'artère. Ces consultants ont scruté à la loupe tous les aspects de la Plaza, bons et mauvais. On peut d'ailleurs y lire que 40% des vitrines sont défectueuses.

Biancamano, Bolduc, propose entre autres de débarrasser progressivement la rue de ses marques jugées nuisibles. De plus, on y suggère de créer des passages reliant la rue Saint-Hubert à la rue Saint-André, pour une meilleure utilisation des parcs de stationnement qui s'y trouvent. La construction de ces couloirs (il en existe déjà deux) obligerait l'achat d'immeubles par la Ville.

«Les propositions finales seront alignées avec les budgets dont dispose Montréal», précise Michel Valade, commissaire au développement de l'activité commerciale à la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal

L'AGENDA

Déployer ses ailes

Un bon moyen d'en avoir plein la vue, c'est encore de faire un détour par l'Insectarium. Pour tout l'été, la splendeur des papillons du Québec est accessible dans une volière extérieure. Voilà une balade fort colorée en perspective! Il en coûte 7\$, à moins d'être détenteur de la carte Accès-Montréal. Informations: 872-0663.

Une tournée des îles

Pour découvrir le Parc des îles, la beauté du site et son histoire, Montréal offre une visite commentée aux curieux. Il suffit de se rendre au pavillon d'accueil à l'île Sainte-Hélène (à proximité de la station de métro Sainte-Hélène) entre 11h et 17h. Admission générale: 2\$.

Paysages urbains

Vous êtes photographe amateur et Montréal vous inspire? Le service des loisirs de la Ville de Montréal organise un concours de photos auquel vous pouvez vous inscrire d'ici le 20 août prochain. Les photos sélectionnées seront exposées au début de l'automne à la maison de la culture Marie-Uguay, de Notre-Dame-de-Grâce. Les participants sont invités à montrer le visage de Montréal à travers la vie de quartier. Pour s'inscrire, communiquez avec Roland Lecours ou Daniel Bilodeau au 872-4253.



Les Amoureuses

Pour du cinéma beau, bon et gratuit (!), le rendez-vous est au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine. Ce soir, on y présente le film *Les Amoureuses*, de la Québécoise Johanne Prigent. Réflexion sur l'amour qui naît et qui meurt. *Les Amoureuses* met notamment en vedette Louise Portal, Léa-Marie Cantin et Kenneth Welsh. La projection débute à 20h30. C'est gratuit.

Kathleen Lévesque

avis de demande d'un permis d'alcool

| Nom et adresse du requérant | Nature de la demande | Endroit d'exploitation |
|---|---|---|
| JEAN-MARC LAPLANTE, MICHEL LAPLANTE, JACQUES DAUST, Restaurant Au Resto, 6625, boul. Monk, Montréal, Dossier: 824-250 | 1 Restaurant pour vendre | 6625, boul. Monk, Montréal |
| GORBARCZYK, Richard George, Le Sextant Trois, 5991, boul. Payer, St-Hubert, Dossier: 1049-198 | Changement permanent d'endroit d'exploitation d'un bar avec danse | 5991, boul. Payer, St-Hubert |
| KONTOGIANNIS, Georges, Rest-O-Rant Express, 1212, de Beauharnois, Montréal, Dossier: 588-814 | 1 Restaurant pour vendre | 1212, de Beauharnois, Montréal |
| 2955-9127 QUÉBEC INC., Jack Astor's, 3051, boul. des Sources, #905, Dorval, Dossier: 1049-493 | 1 Restaurant pour vendre | 3051, boul. des Sources, #905, Dorval |
| COMMONWEALTH HOSPITALITY LTD, Holiday Inn Montréal, Centre-Ville, 99, ave Viger Ouest, Montréal, Dossier: 905-414 | Permis additionnel 1 bar avec films | 99, ave Viger Ouest, Montréal |
| CONTRINO, Tony, Café Black Station, 2498, Henri-Bourassa est, Montréal, Dossier: 956-847 | 1 Restaurant pour vendre | 2498, Henri-Bourassa est, Montréal |
| LUCIEN CHARTRAND, DIANE MARTIN, PATRICK WILLIAMS, Café La Baguette, 3366, ch. Chamby, Longueuil, Dossier: 956-899 | 1 Restaurant pour vendre avec projection de films | 3366, ch. Chamby, Longueuil |
| 3090-2720 QUÉBEC INC. | 1 Restaurant pour vendre avec | 870, Maisonneuve est, S. M-35 |
| Andrew's, 870, Maisonneuve est, S. M-35, Montréal, Dossier: 1049-964 | projection de films, danse et spectacles | 870, Maisonneuve est, S. M-35, Montréal |
| 2830868 CANADA INC., Délicieux Rosemont, 2475, boul. Rosemont, Montréal, Dossier: 1002-781 | Changement de capacité d'un restaurant pour vendre sur terrasse | 2475, boul. Rosemont, Montréal |
| 2897954 CANADA INC., L'Univers Du Café, 4288, rue Parthenais, Montréal, Dossier: 345-140 | 1 Bar avec projection de films, danse et spectacles | 4288, rue Parthenais, Montréal |
| 2968-8991 QUÉBEC INC., Café Philius, 5208, boul. Décarie, Montréal, Dossier: 1050-319 | 1 Restaurant pour vendre | 5208, boul. Décarie, Montréal |
| CAFÉ TRATEUR LE PETIT FOUR INC., Café Trateur Le Petit Four Inc., 4177, rue St-Denis, Montréal, Dossier: 1025-048 | 1 Restaurant pour vendre | 4177, rue St-Denis, Montréal |
| 2918453 CANADA INC., Terra-Bar Restaurant, 200-210, Ste-Catherine est, Montréal, Dossier: 1050-459 | 1 Bar, 2 Restaurants pour vendre | 200-210, Ste-Catherine est, Montréal |
| CAFÉ CAPPIO INC., Café Cappio Inc., 6225, rue Léger, Montréal-Nord, Dossier: 1050-681 | 1 Bar | 6225, rue Léger, Montréal-Nord |
| 2937385 CANADA INC., Restaurant Taj Mahal de l'Ouest, 4561, rue Linton, 999, 6, Montréal, Dossier: 867-473 | 1 Restaurant pour vendre | 4561, rue Linton, 999, 6, Montréal |
| 2946-7982 QUÉBEC INC., Pâtisserie L'Impératrice, 439, rue St-François-Xavier, Montréal, Dossier: 1050-798 | 1 Restaurant pour vendre | 439, rue St-François-Xavier, Montréal |
| CLOUTIER, Glélie, Brasserie Du Square, 10533, Georges Baril, Montréal, Dossier: 735-217 | 1 Brasserie | 10533, Georges Baril, Montréal |
| 2961-3767 QUÉBEC INC., Café Casse-Croûte Olympique, 7244, Maurice-Duplessis, Montréal, Dossier: 1050-780 | 1 Restaurant pour vendre | 7244, Maurice-Duplessis, Montréal |

Le président-directeur général Ghislain K.-Lefamme, avocat

Québec



Offrez-vous une évasion chez la
FAMILLE DUFOUR

FORFAIT ÉVASION

2 nuits / 3 jours

Incluant: 2 soupers, la chambre pour 2 nuits, 2 petits déjeuners et les facilités de l'hôtel, dont la piscine intérieure.

HÔTEL VAL DES NEIGES
Mont Ste-Anne
(418) 827-5711

AUBERGE LA PIGNORONDE
Baie-St-Paul
(418) 435-5505

HÔTEL CAPAUX-PERRES
Isle-aux-Coudres
(418) 438-2711

À PARTIR DE
129\$
par personne, occ. dble
jusqu'au 5 septembre 1993

À PARTIR DE
149\$
par personne, occ. dble
jusqu'au 5 septembre 1993
(quantité de chambres limitée)

HÔTEL TADOUSSAC
Tadoussac
(418) 235-4421

FORFAIT BALEINES
2 nuits / 3 jours
Incluant: 2 soupers, 2 couchers, 2 petits déjeuners et une croisière «Safari visuel aux baleines» d'une durée de 3 heures commentée par un naturaliste.

À PARTIR DE
219\$
p. pers., occ. dble
jusqu'au 5 septembre 1993
Quantité de chambres limitée

au départ de
CRUSIÈRES BAIE-STE-CATHERINE et TADOUSSAC

Plusieurs autres forfaits disponibles
dont les forfaits cadeaux et réunions d'affaires

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
1 (800) 463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821



LE DEVOIR

POLITIQUE

Grogne chez les Jeunes conservateurs

Leur président a été pénalisé pour avoir critiqué les dirigeants du parti

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La grogne des jeunes militants politiques gagne le Parti conservateur, dont la direction vient de sévir contre l'un des leurs.

Le président des Jeunes conservateurs du Québec a d'abord été réprimandé puis pénalisé, pour avoir publiquement critiqué les dirigeants de son parti.

A quelques reprises au cours des dernières années, les Jeunes conservateurs du Québec ont réclamé de Brian Mulroney et de son entourage qu'il leur accorde les outils nécessaires à une action politique et électorale efficace.

Elu le 4 octobre dernier à la présidence de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, Kevin Côté a repris les mêmes démarches, avec plus d'insistance. Ce fut vain. Las d'attendre un signe d'espoir, il a décidé de porter le grand coup. Début juillet, il s'en est ouvert à la presse, accusant publiquement la direction du parti de manquer de respect à l'endroit des Jeunes conservateurs. «Le pouvoir de l'établissement du parti ne cesse de croître aux dépens de la base. Les militants ont le devoir de reprendre le contrôle du parti».

L'initiative de Kevin Côté lui fut fatale. Il a d'abord eu droit à un entretien musclé avec un ministre et un sénateur du Québec, qui l'ont vertement semoncé, lui faisant comprendre que la dissidence publique est bien mal vue à la direction. Ces derniers jours, il a appris qu'il venait d'être écarté de la coprésidence de l'organisation électorale des Jeunes conservateurs du Québec. Une fonction qui revient normalement au président des Jeunes, comme ce fut le cas aux élections de 1984 et 1988.

Kevin Côté a porté sa cause auprès du nouveau chef du parti, Mme Kim Campbell. Mais sa lettre n'a même pas eu d'accusé de réception. Il a compris qu'il n'avait plus d'autre choix que de relancer le débat sur la place publique et il a ac-

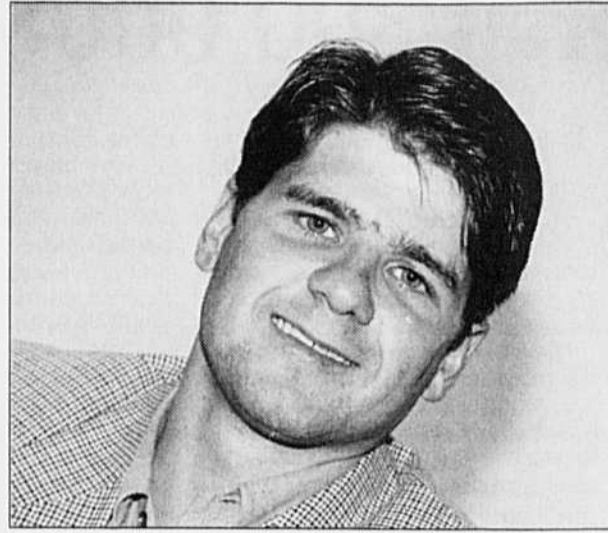


PHOTO JACQUES GRENIER

Kevin Côté: sa lettre à Mme Campbell n'a pas eu d'accusé de réception.

cordé une entrevue au DEVOIR.

Essentiellement, Kevin Côté reproche aux dirigeants du PC de ne pas comprendre l'importance du rôle des Jeunes conservateurs auprès des électeurs de leur génération. Et c'est par la comparaison avec les autres formations politiques qu'il en fait la démonstration. «Au Parti conservateur, il n'y a aucun encadrement, aucun permanent rémunéré, aucun coordonnateur pour l'aile jeunesse. Les Jeunes libéraux fédéraux peuvent compter sur trois permanents. Au Bloc québécois, au PLQ et au PQ, c'est la même chose. Nous

avons bien une structure distincte et notre propre constitution, mais pas d'argent et pas d'encadrement».

Déçu, le président des Jeunes conservateurs l'est d'autant plus qu'il avait repris espoir que les choses changeraient avec l'élection de Mme Campbell à la direction du PC. Elle s'était fermement engagée à une pleine et authentique participation des jeunes à la vie du parti. «Qu'elle mette en action son engagement. Je ne m'attends pas à ce que les jeunes mènent la campagne électorale mais qu'ils aient tout simplement leur place. Comme président des Jeunes conservateurs, j'estime que j'ai un rôle à jouer».

Pourquoi Kevin Côté a-t-il été écarté de la coprésidence de la structure électorale? Deux motifs lui apparaissent évidents: l'initiative qu'il a prise en juillet dernier de confier ses états d'âme à des journalistes, et le fait qu'il ait supporté la candidature du ministre Jean Charest dans la campagne au leadership. «Ça ne m'a pas aidé du tout».

En accordant une entrevue au DEVOIR, Kevin Côté était conscient qu'il courait le risque de s'aliéner à jamais la direction du parti. Mais il a quand même opté pour la voie périlleuse de la franchise et de la détermination, convaincu que c'est la seule façon pour les Jeunes conservateurs de faire évoluer le parti. Les Jeunes conservateurs ont massivement fait campagne en faveur de Jean Charest. Si Kevin Côté était forcé de quitter le parti, il ne serait pas étonné que d'autres le suivent.

A son avis, le Parti conservateur devra se rapprocher de la population et de sa base militante s'il veut être réélu aux prochaines élections.

Agé de 23 ans, Kevin Côté est étudiant en économie à l'Université Concordia de Montréal. Il est le fils de Clément Côté, qui a été élu député conservateur du comté de Lac-Saint-Jean en 1984 et qui a démissionné au printemps 1988, permettant ainsi à Lucien Bouchard de se faire élire à la faveur d'une élection partielle.

Le sénateur Rizzuto aurait offert un siège au Sénat à un libéral encombrant

Ottawa (PC) — Pour écarter un libéral trop encombrant dans la circonscription de Hull-Aylmer, le sénateur Pietro Rizzuto lui a offert un comté de la région de Montréal et supposé un siège au Sénat.

«C'est vrai qu'il m'a offert un poste de sénateur, c'est la première offre qu'il m'a faite», a déclaré hier Tony Cannavino, qui sera candidat libéral indépendant malgré l'opposition du chef Jean Chrétien.

«Je le défie de passer le test du polygraphe (détecteur de mensonges) là-dessus», a ajouté M. Cannavino avec conviction.

«Je n'ai jamais offert un poste de sénateur à ce monsieur», a fermement soutenu le sénateur Rizzuto, joint à Montréal, hier.

«Je ne sais pas pourquoi il dit ces choses-là, a ajouté M. Rizzuto, peut-être que ça lui donne de l'importance de faire parler de lui de cette façon».

Le sénateur Rizzuto est l'organisateur en chef des libéraux au Québec. Il a admis hier avoir offert plusieurs comtés de la région de Montréal à M. Cannavino.

«On lui a offert un choix de plusieurs comtés dans la région de Montréal, d'où il vient, mais il a refusé», a expliqué le sénateur. M. Rizzuto a aussi confié hier avoir proposé un poste clé dans le bureau de comté de Marcel Massé, le candidat choisi par le chef Jean Chrétien. Ce qui a confirmé le premier intéressé.

«Il (M. Rizzuto) m'a également offert le poste de chef de cabinet de M. Massé en me disant qu'il sera probablement ministre des Affaires extérieures et qu'il aurait besoin de quelqu'un pour s'occuper du comté», a admis le candidat Cannavino. Il a également décliné cette proposition. Tony Cannavino devait porter les couleurs du PLC dans Hull-Aylmer, mais le chef libéral Jean Chrétien a écarté sa candidature en juin au profit d'un haut fonctionnaire de carrière, Marcel Massé, ex-président de l'Agence canadienne de développement. M. Cannavino aurait rencontré le sénateur libéral quelques jours après sa victoire à l'investiture du PLC dans Hull-Aylmer. Les deux hommes ont eu un tête-à-tête le 19 juin à Montréal, où les candidats libéraux s'étaient réunis. Une deuxième rencontre a eu lieu à Hull le 22 juin suivant.

S'affichant «libéral populaire», Tony Cannavino se dit confiant de gagner aux prochaines élections fédérales malgré l'opposition du chef Jean Chrétien. «Ça fait deux ans et demi que je travaille avec les gens d'ici, ça crée des liens», explique-t-il en rappelant que Hull-Aylmer a toujours voté libéral depuis 1917.

Les élections coûteront 100 millions\$ après le 26 octobre

Ottawa (PC) — Quand la première ministre Kim Campbell franchira la grille de la résidence du gouverneur général pour lui demander de dissoudre le Parlement, elle mettra en branle un processus complexe coûtant plus de 100 millions\$.

Une élection, c'est en effet 600 tonnes métriques de papiers, crayons, cartons et affiches. Ça signifie qu'il faut recenser 17,6 millions d'électeurs, revoir les listes, organi-

ser les bureaux de scrutin, encadrer la tenue du vote, faire le décompte et transmettre les résultats. Bref, préparer des élections, ce n'est pas de la petite bière et ça coûte cher. En 1988, l'opération complète a coûté environ 124,4 millions\$, soit un peu plus de sept dollars par électeur. Cette année, on pourrait tout de même faire quelques économies. Si le scrutin a lieu avant le 26 octobre, Elections Canada pour-

ra, au Canada anglais, utiliser les listes électorales établies lors du référendum de l'an dernier. L'organisme fédéral limiterait son recensement à la province de Québec et se contenterait, dans le reste du pays, de procéder à une révision approfondie des listes électorales, une économie estimée à près de 15 millions\$. Par contre, si le vote est tenu après le 26 octobre, Elections Canada devra effectuer un recensement complet,

une opération nettement plus dispendieuse. En 1988, le recensement et la révision des listes avait coûté au total 34,3 millions\$. Au Québec, on parlait d'une facture de plus de 9,4 millions\$. Elections Canada n'attend quand même pas que Mme Campbell se décide pour se mettre au travail. Son personnel est à pied d'œuvre depuis des mois pour contacter les directeurs de scrutin de chaque circonscription.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

I · N · D · E · X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 100 • 150 Achat-vente-échange
- 160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 200 • 250 Achat-vente-échange
- 251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

135 TERRAINS

MAGNIFIQUES TERRAINS
Bord de l'eau (lac Waterloo), sortie 88, 1 km autoroute 10. (514)539-4215

MONT-TREMBLANT Voisin des pentes de ski. Accès au lac. (514)843-4111

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 AV. MORGAN, bois franc, rénové, entr. lav./séch., 9555, 848-9770 de 9h à 17h, 937-6996 soir

3 1/2 DISPONIBLE 1er octobre 1993, chauffé, équipé, garage disp., secteur hôpital St. Mary's, beau site. 731-1054

A LOUER, 4 1/2, chauffé, 4655, très propre, Pie IX et Masson, 727-1511

AV. MORGAN, 7 1/2, r.d.-c., calme, ensoleillé, rénové, bois franc, entr. lav./séch., jardin, garage, 7755 848-9770 de 9h à 17h, 937-6996 soir

C.D.N., 1 1/2 à 5 1/2, bien situés, pres hôpital Ste-Justine, U de M, beaux et propres, meublé, intercom. 737-9300

C.D.N., Ferdiat, pres U de M, 6 1/2, bas duplex, chauffé, poêle/frigo, cuis. rin., jardin. 1er sept. 9355 737-4848

C.D.N., pres U de M, imm. rénové, 3 1/2 3605 et +, 4 1/2 4605 et +, juil., août, sept. chauffé, équipé, calme, propre, piscine. 345-9690

DE MAISONNEUVE E. Pres Radio-Canada, luxueux 3 1/2, frais peint, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 598-5003

121 CANTONS DE L'EST

STANSTEAD

Terrain 22 000 pi ca., maison de 10 pièces, 4 c.c., foyer, moins de 1 heure de Jay Peak, Owl's Head, Mont Orford, à moins de 15 min. d'une plage municipale du lac Memphrémagog. Prix: 99 500\$. (819) 876-2314

LAC BROME MANOIR INVERNESS

Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi ca., plus terrasse 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires sages, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

RÉGION VALCOURT, 32 acres, mi-bois

arbres matures, aménagé, grande maison 3-4 c.c., parti rénové, garage, remise, vue imprenable. Prés de tous sports, hiver-été. Mètres de 110 000\$. 514-532-4795. Faut voir.

SUTTON Charme d'atmosphère Ancienne maison, 4 c.c., gr. pièces, 79 000\$ CAROL MELANSON, Imm. Dynamiques 538-8230.

125 HORS-FRONTIÈRES

DOUCE FRANCE RÉGION DE LA LOIRE (TOURS)

Magnifique château XVIème siècle, rénové, dans parc de 14 hectares. Idéal pour repos ou super relations publiques. Informations: Renedel 514-932-1630

125 HORS-FRONTIÈRES

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck", 277-5873

OUTREMONT, rue Laurier, face église St-Viateur, 5 1/2 et 6 1/2, 1150\$ et 1250\$/mois, caractère européen, planchers chêne, rénovés, 1500 pi ca. 733-1228

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PIERREFONDS-LE LALANDE
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, Immeuble béton, piscine ext., tapis m/murs, poêle/frigo. 421-3528

PLATEAU Magnifique 9 1/2, 4 c.c., 1.040\$ non-chauffé, libre immédiatement. Voir au 4621 Christophe-Colomb, 526-3824

PLATEAU: 6 1/2, bas triplex, 2 c.c., non chauffé. Libre imm. 5805 521-6684

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT

Beaux logements: 4 1/2-4405, 5 1/2-4605, stat. ext. gratuit. Pres métro. 939-3626, 937-6215

QUÉBEC

APPART. 3 1/2, 4 1/2 (chauffés, eau chaude). Piscine intérieure, bain-sauna, planchers bois franc, balcon, stat. Face à un parc, très ensoleillé.

3480 rue Mc Carthey 418-650-2421 418-692-0557

SHERBROOKE EST Pres UQAM, CEGEP Vieux-Mtl, parc Lafontaine, bibliothèque Mtl. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, tout inclus. Immeuble bien entretenu, piscine, saunas, terrasse. RABAS ETUDIANTS - UN MOIS GRATUIT Occupations juil., août, septembre. 522-9615, 10h à 21h.

ST-URBAIN/MILTON, grand condo 6 1/2, idéal 3 étudiants ou couple, meublé, 8505, 1er sept. 93 à juin 94. 288-0418.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MAGNIFIQUE, 4 1/2 meubl., stat. et piscine intérieure, 2 s/bains, 3535 Papi-neau, 844-7133

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT PRES LAURIER, 2 logements rénovés, 2 niveaux ch., 3-4 chambres, poss. bureau, 15005-24005. Meublés ou non. Coach house disp. 276-9632

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

LANGUEDOC, près de Montpellier, bord de mer, maisonnette toute équipée, 2 c.c. + living + terrasse. Pour photo et info: 514-527-3830

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS, St-Jean, bord de l'eau, québécoise, 2 c.c., foyer, semaine (-) jusqu'à fin sept. 418-824-1256

251 BUREAU À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi ca. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 639-0898 Les Aménagements F.B. Inc.

SYST. TÉLÉPHONIQUE

Méridien, North Star, 3 lés., poss. de 6 lignes/16 postes. 227-2130

♦ appartements
♦ condominiums
♦ maisons de campagne
♦ chalets

À LOUER

50 \$

♦ Annoncez votre location pendant 8 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 50 \$. 17.60 \$ la ligne supplémentaire.

♦ L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 111 \$

♦ propriétés
♦ condominiums
♦ maisons de campagne
♦ chalets

Annoncez votre propriété à vendre pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 111 \$. 37 \$ la ligne supplémentaire.

L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC

Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$

PIERRE HUDON LA CAPITALE CRTR 382-8000

AUBAINE POUR VENTE RAPIDE

DOMAINE RENAUD - LAVAIL, Burgallow, payé 160 000\$. Accepterai offres classées ridicules. 967-5854

BORD DE L'EAU

Chomedey, offre exceptionnelle, maison de ville très luxueuse, avec Cruiser 25 pi. condition A-1. 248 000\$. 682-5292

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

DOMAINE MAJOR

412 rue St-Henri, Standbridge Station, maison de pierre, 2 bâtiments extérieurs. 145 000\$. 483-0296, 248-2943

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT

Bloomfield, 7 1/2, 1 340 p.c., ensoleillé, bois franc, à partir de 110 000\$. 255-2222, 296-4342

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1 500 pi ca., plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arènes. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$. Prix 860 000\$. Balance de vente. 661-5390, 975-0646

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT

Bloomfield, 7 1/2, 1 340 p.c., ensoleillé, bois franc, à partir de 110 000\$. 255-2222, 296-4342

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1 500 pi ca., plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arènes. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$. Prix 860 000\$. Balance de vente. 661-5390, 975-0646

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT

Bloomfield, 7 1/2, 1 340 p.c., ensoleillé, bois franc, à partir de 110 000\$. 255-2222, 296-4342

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1 500 pi ca., plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arènes. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$. Prix 860 000\$. Balance de vente. 661-5390, 975-0646

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$. Prix 860 000\$. Balance de vente. 661-5390, 975-0646

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$. Prix 860 000\$. Balance de vente. 661-5390, 975-0646

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VENTE DE PIANOS neufs et usagés. École de musique Vincent d'Indy, 21 août 93, 444-9681

350 ANIMAUX

PERROQUET AMAZONE 6 ans, siffle et parle. 13005 642-4899

380 ON DEMANDE

CARTES DE HOCKEY, jeu ou joueur. Henry, box 713, Reading, Pa 19603.

390 DIVERS

PRETONS cassette vidéo, cours danse sociale, ligne, mixte. 523-1010

450 EMPLOIS DIVERS

Journaliste depuis 30 ans, elle était éditorialiste au Progrès/Echo et feuilletoniste littéraire au journal Le Doyen. Mme Morin était membre du Conseil des arts du Canada ainsi que membre du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Jacqueline (Ursuline séculière), Béatrice (Gabriel Gagnon), son frère Jacques Morin, ses neveux: Marc (Lise Thomas), Claude et Luc Gagnon, ses petits-neveux: Yann, Marc-Antoine et François Gagnon.

La famille recevra les condoléances au salon Bissonnette et Frères, 125 St-Louis, Rimouski, samedi et dimanche, de 14 h à 17 h, et de 19 h à 22 h.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

| | | | | |
|---------|---------|-----------|-------|--------|
| XXM | TSE-300 | DOW JONES | S CAN | OR |
| -1.39 | -6.92 | -14.26 | -0.39 | -7.90 |
| 1909.01 | 4008.97 | 3569.09 | 76.13 | 367.40 |

À Port-Cartier

L'usine Cascades pourrait rouvrir le printemps prochain

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

L'ancienne usine Cascades de Port-Cartier pourrait être remise en marche dès le printemps prochain. C'est du moins ce qu'a déclaré Guy Landry, commissaire industriel à la Corporation de développement industriel de la région Port-Cartier, au cours d'un entretien accordé hier.

Le commissariat industriel et le maire de Port-Cartier, Tony Detroio, travaillent avec acharnement depuis plusieurs mois à la relance de cette usine fermée il y a plus de deux ans.

Au début de juin, afin d'éviter que l'usine soit démantelée et vendue par morceaux à une société américaine, la ville de Port-Cartier a dû emprunter pour acheter en extremis l'ensemble des anciennes installations de Cascades au coût de 8,5 millions\$. Depuis, la municipalité a investi plus de 100 000\$ en études diverses en vue de redémarrer l'usine. Cela comprend aussi les coûts liés à la recherche d'investisseurs.

Ces investisseurs ont été trouvés, mais ils n'ont jamais été identifiés. Ce sont ces promoteurs privés qui prendraient, en bout de ligne, l'entière responsabilité de la gestion et de l'opération de l'usine.

«Si tout va bien, l'usine pourrait redémarrer ce printemps. Sinon, cela pourrait aller à l'hiver suivant», a fait savoir M. Landry.

Une fois remise en marche, l'usine pourrait employer éventuellement entre 200 et 250 travailleurs, soit presque le même effectif qu'au moment où les installations étaient opérées par Cascades.

Quelque 150 autres emplois en forêt seraient créés pour alimenter l'usine en bois.

Les études commandées par la ville de Port-Cartier ont permis d'iden-

tifier un segment de marché pour la production future de l'usine, qui se spécialiserait dans la fabrication de pâte thermomécanique modifiée.

Cette pâte servirait à produire un papier de qualité supérieure au papier fin mais légèrement inférieure à celle du papier supercalandré destiné aux magazines.

M. Landry explique que les études ont permis de déterminer qu'il y a un marché pour ce type de papier suffisamment important pour permettre à l'usine de fonctionner de manière rentable.

S'il existe un marché pour cette usine, pourquoi alors les dirigeants de Cascades ont-ils décidé de la fermer? «Est-ce que Cascades voulait rouvrir cette usine? Je ne sais pas. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous, nous voyons des marchés», répond le commissaire industriel.

En ce qui concerne l'emprunt réalisé par la ville pour acquérir les installations, M. Landry est d'avis que la municipalité devrait récupérer en totalité le montant de son investissement.

Port-Cartier pourra revendre les installations aux promoteurs ou leur louer avec option d'achat; deux scénarios qui permettraient à la ville de faire ses frais, signale Guy Landry.

Même si l'usine devait ne pas être remise en marche, poursuit le commissaire industriel, la seule vente des actifs devrait rapporter plus de 10 millions\$ à la municipalité.

Les dirigeants de Cascades avaient décidé le printemps dernier de procéder à la liquidation des actifs de leur usine de Port-Cartier après y avoir englouti 40 millions\$. Cette décision avait semé la consternation parmi la population et les dirigeants de la ville de Port-Cartier.

L'usine a été ouverte en 1987 et n'a jamais été rentable.

Transport aérien

Le temps presse pour Canadien International

Le dossier Gemini est dans l'impasse

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

PWA, société-mère de Canadien International, n'aura jamais été à la fois aussi près et aussi loin d'assurer sa survie. Sentant l'étai se resserrer, le transporteur de l'Ouest multiplie l'émission de signaux appelant une solution politique au dossier Gemini.

«À l'heure actuelle, beaucoup de réunions se tiennent derrière des portes closes», a lancé Louis Wermlinger, vice-président de Wood Gundy, afin d'illustrer l'impasse, certes, mais également l'urgence d'une solution rapide et négociée. «Air Canada n'a pas intérêt à favoriser l'atteinte d'un règlement à l'amiable qui permettrait à Canadien de briser son lien de partenariat dans le réseau Gemini pour satisfaire aux exigences d'American Airlines. Sa stratégie consiste à gagner du temps, à utiliser tous les mécanismes légaux mis à sa disposition pour imposer sa vision d'une industrie de l'aviation civile viable au pays.»

Une chose est sûre, insiste l'analyste, les intérêts de chacune des parties divergent présentement. «Nous ne voyons pas le jour où il y aura compromis.» Et Air Canada, quoique affaibli par une guerre de prix et de capacité, demeure tout de même en position d'imposer sa vision d'un seul transporteur national, dominant.

La décision de la Cour d'appel d'Ontario d'entériner le jugement d'un tribunal de première instance, qui refusait de déclarer l'insolvabilité de Gemini, a fait mal. «Il ne faudrait pas se surprendre de voir PWA porter la cause devant la Cour suprême.» En faisant ressortir les manquements au devoir de fiduciaire des administrateurs de PWA, la cour de première instance a également donné du carburant aux poursuites milliardaires intentées par Covia et Air Canada, les deux autres partenaires du sys-

tème de réservations informatisé. Du coup, les fondements sur lesquels reposent ces accusations acquies une certaine légitimité.

PWA fait face à des échéances serrées. American Airlines a fixé la clôture de la transaction au 31 décembre. PWA doit également rencontrer ses créanciers non garantis et ses actionnaires à la fin du mois. Disposant de l'appui des créanciers garantis, représentant quelque 70% de sa dette de 2 milliards\$, le transporteur de l'Ouest tente d'appuyer ses propositions sur une résolution imminente du litige. «L'accord obtenu auprès des créanciers garantis demeure fragile, insiste Louis Wermlinger. Les concessions ont été obtenues uniquement en raison de l'état lamentable du marché de l'aviation usager, de l'impossibilité, pour les locataires, de replacer leurs avions dans le cas d'une reprise. Et American Airlines peut s'empêcher de reculer si elle perçoit que les nombreuses poursuites peuvent se traduire par d'éventuelles compensations qui viendraient s'ajouter à l'investissement de 246 millions\$.»

Le Tribunal de la concurrence, invité par la Cour fédérale d'appel à intervenir dans le dossier, détient la clé. Le tribunal peut commander la dissolution du seul réseau d'informatisations canadien avec la mise en place de mécanismes transitoires, ou favoriser l'obtention d'ententes qui permettraient à Canadien de se retirer, faisant ainsi appel au bon vouloir d'Air Canada. «Je continue de croire en ce deuxième scénario car il est difficile de concevoir, sur le plan politique, la disparition de Canadien.» L'analyste de Wood Gundy parle de compromis possibles, sous la forme d'échange ou d'abandon de certaines routes ou liaisons. «PWA va devoir maintenir la pression. L'hiver s'en vient, une saison creuse qui ne peut qu'accroître ses problèmes de liquidités.»

La mise en marché du lait de transformation

Accord dans l'industrie laitière

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Après de longs mois de difficiles négociations, qui n'auraient sans doute pas abouti sans la médiation spéciale du sous-ministre de l'Agriculture, les principaux intervenants dans l'industrie laitière sont arrivés à un accord de principe pour une nouvelle convention de mise en marché du lait de transformation, ce qui augure bien pour l'avenir de la filière laitière.

On retrouvait à la table de négociations les représentants de la Fédération des producteurs de lait, d'Agropur, du Conseil de l'industrie laitière (secteur privé) et du Groupe Lactel, c'est-à-dire d'une part ceux qui produisent le lait et d'autre part ceux qui reçoivent le lait à leurs usines pour le transformer et en faire des fromages, crèmes glacées et autres produits laitiers.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le problème dans ces négociations ne se posait pas entre producteurs et transformateurs, mais plutôt entre les transformateurs eux-mêmes qui se chamaillent depuis un certain nombre d'années sur le partage de la matière première. Certaines entreprises se sont mises à déperir à cause d'un manque de lait.

Le Groupe Lactel, entreprise formée par toutes les grandes coopératives laitières à l'exception d'Agropur, fut la plus touchée. Au cours des trois dernières années, son volume de lait à transformer est passé de 550 à moins de 300 millions de litres parce que, dans la convention existante, toutes les coupures de quotas étaient faites dans la classe 7 de lait, catégorie réservée pour le beurre, la poudre de lait et le lait évaporé; or, le Groupe Lactel qui dépendait beaucoup de cette classe de lait était donc toujours frappé par les coupures.

On a remédié à cela dans la nouvelle convention en faisant absorber les baisses de quotas par l'ensemble des classes de lait. Selon M. Guy Jacob, sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui a joué le rôle de médiateur spécial, ce changement est un élément majeur de la nouvelle convention. Pour sa part, le Groupe Lactel, qui a dû fermer quelques usines dans l'exercice de ra-

tionalisation qui a suivi sa création, procède actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique appuyé sur les nouvelles règles du jeu. Ses réceptions de lait devraient se stabiliser autour de 310 millions de litres en 1994/1995.

Outre la répartition des volumes de lait entre entreprises, la nouvelle convention accorde une plus grande flexibilité, en permettant aux usines de se louer ou de se vendre des quotas de lait, comme cela est déjà possible entre producteurs. Il y aura même sur chacune des transactions une retenue qui sera versée dans une réserve de croissance qui servira en priorité pour la fabrication des produits à haute valeur ajoutée et ceux dont la consommation est à la hausse. Les futures augmentations de quota et les volumes inutilisés seront versés dans cette réserve.

La convention donnera par ailleurs une plus grande régularité dans l'approvisionnement des usines, dont les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes en toutes saisons. Désormais, les prévisions trimestrielles des usines deviennent «engageantes», ce qui implique une plus grande discipline de leur part, d'autant plus que certaines pénalités sont possibles.

On a bonifié les incitatifs à la transformation du lait dans les régions périphériques, ce qui rétablit une certaine équité entre les usines lointaines et celles des centres les plus peuplés. Des problèmes qui se posaient pour les fabricants de lait évaporé sont apparemment résolus par la nouvelle convention, en donnant à Carnation et à Lactel des volumes garantis pour ce produit.

Enfin, les parties se sont engagées à créer un fonds de relance de l'industrie qui générera un montant annuel d'environ 500 000\$ qu'on utilisera pour le financement de projets de recherche générale et fondamentale. Les producteurs de lait avaient déjà accepté de mettre un cent le litre dans un tel fonds avec l'adoption du rapport du comité de médiation sur les deux laits (consommation et transformation).

Au fait, la nouvelle convention a peu d'impact sur la situation des deux laits, dont les prix demeureront différents pour au moins quatre autres années.

Le dollar poursuit sa chute

D'APRÈS CANADIAN PRESS

Le dollar canadien a poursuivi sa glissade hier, forçant les économistes à revoir à la hausse leurs perspectives à l'égard des taux d'intérêt au pays. Malgré une intervention soutenue de la Banque du Canada, le dollar a succombé aux pressions émanant d'Asie et d'Europe pour chuter de 39 points de base et atteindre 76,13 cents US, son plus faible niveau depuis le 24 novembre 1987. La contraction des deux derniers jours a été gonflée à 1,18 cents. La faible performance de l'économie canadienne, l'approche des élections fédérales et le faible niveau des taux d'intérêt au pays sont les raisons soulevées par les économistes pour expliquer cette baisse accentuée. Face à tant d'incertitudes, et compte tenu du rétrécissement de l'écart de rendement entre le Canada et les États-Unis, les investisseurs étrangers considèrent que le rendement offert sur les titres canadiens ne justifie pas la prise de risque associée à la volatilité de la monnaie en cette période pré-électorale.

EN BREF

LA LAURENTIENNE HAUSSE SON BÉNÉFICE

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 1993, La Corporation du Groupe La Laurentienne a enregistré un bénéfice net consolidé de 7,8 millions\$, soit une augmentation de 23,8% comparativement au bénéfice net de 6,3 millions réalisé lors du deuxième trimestre de 1992. Par action ordinaire, il s'est établi à 12 cents en regard de 10 cents pour le trimestre correspondant l'an dernier. Pour le semestre, le bénéfice net consolidé a atteint 15,8 millions\$ (25 cents l'action), une augmentation de 10,5% comparativement à celui de 14,3 millions\$ (23 cents par action) réalisé au cours de la période correspondante l'an dernier.

US: LES VENTES AUGMENTENT

New York (Reuter) — La modeste hausse des ventes au détail aux États-Unis, qui ont progressé en juillet pour le quatrième mois consécutif, confirme la lente mais indéniabre reprise de l'économie américaine, estiment des économistes. Les ventes au détail ont augmenté de 0,1% en juillet, après une hausse révisée à 0,2% en juin. Hors automobiles, elles ont progressé de 0,4%. Les ventes de voitures, qui avaient fortement augmenté ces derniers mois, ont reculé de 0,7% dans l'attente des nouveaux modèles lancés à l'automne.

Bell Mobilité veut Ultrapage

Bell Mobilité Pagette a entrepris des négociations avec Motorola Canada pour l'acquisition de l'exploitation d'Ultrapage en Ontario et au Québec.

Cette acquisition ajoutera 35 000

téléavertisseurs à la clientèle de Bell Mobilité Pagette, confirmant ainsi la position de l'entreprise comme le plus grand fournisseur de services de gestion des messages au Canada.

TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 12 août 1993 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

| | Dépôt à terme | | certif. placem. | | Prêts hypoth. | | Prêts pers. | |
|--------------------|---------------|-------|-----------------|-------|---------------|-------|-------------|-----------|
| | 30-59 jours | 1 an | 3 ans | 5 ans | 1 an | 3 ans | 5 ans | taux min. |
| Desjardins* | nd | 4,00 | 5,75 | 6,50 | 6,50 | 8,250 | 8,750 | 6,250 |
| CIBC | 3,125 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | — |
| Comm. Ital. | 3,375 | 4,550 | 5,950 | 6,750 | 6,500 | 8,000 | 8,450 | 7,750 |
| Laurentienne | 2,250 | 4,000 | 5,500 | 6,500 | 6,500 | 7,950 | 8,700 | 9,250 |
| Montréal | 2,250 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 6,250 |
| Nationale | 2,250 | 4,000 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 6,250 |
| Scotia | 2,250 | 4,000 | 5,000 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | nd |
| Royale | 2,250 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 6,750 |
| T-Dominion | 2,250 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 7,500 |
| Hong-Kong | 2,500 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | — |
| Nationale de Paris | nd | | | | | | | |

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

| | Dépôt à terme | | certif. placem. | | Prêts hypoth. | | Prêts pers. | |
|--------------------|---------------|-------|-----------------|-------|---------------|-------|-------------|-----------|
| | 30-59 jours | 1 an | 3 ans | 5 ans | 1 an | 3 ans | 5 ans | taux min. |
| Trust Bonaventure | 3,125 | 4,000 | 5,750 | 6,875 | 6,250 | 7,900 | 8,875 | nd |
| Canada Tr. | 3,125 | 4,000 | 5,500 | 6,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 8,500 |
| Fid. Can. Ital. | 3,500 | 4,250 | 6,250 | 7,000 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 6,500 |
| Cent. Garant. Tr. | nd | | | | | | | |
| Fid. Conféd. | nd | | | | | | | |
| Fid. SunLife | 3,500 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,500 | nd |
| Fid. Desjardins | 3,250 | 4,125 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | nd |
| Tr. Général | 3,500 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | nd |
| Tr. Nord-Américain | nd | | | | | | | |
| Laurentienne Tr. | 3,500 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 7,950 | 8,700 | nd |
| Métropolitain | 3,750 | 4,250 | 5,500 | 6,250 | — | — | — | nd |
| Montréal Tr. | 3,500 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,500 | nd |
| Tr. National | 3,125 | 4,250 | 5,750 | 6,250 | 6,000 | 8,000 | 8,500 | 5,750 |
| Tr. Prenor | 3,750 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,250 | 8,000 | 8,750 | nd |
| Tr. Prêt.Rev. | 3,625 | 4,250 | 5,750 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | nd |
| Tr. Royal | 3,750 | 4,500 | 6,000 | 6,500 | 6,500 | 8,250 | 8,750 | 6,250 |
| Gr. Investors | — | 4,000 | 5,250 | 6,000 | 6,250 | 8,000 | 8,250 | — |
| Tr. Capital | 3,600 | 4,350 | 6,000 | 6,800 | — | — | — | — |
| Trust Household | 3,750 | 4,500 | 5,750 | 6,375 | 6,250 | 8,000 | 8,500 | — |
| Gr. LaMutuelle | 3,000 | 4,100 | 5,750 | 6,550 | 6,375 | 8,000 | 8,250 | — |
| Sherbrooke Tr. | nd | | | | | | | |

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse. Prêt personnel: taux minimum.

Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.

Les taux fournis étaient en vigueur le 12 août 1993. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

QUEBEC-TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES
Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1^{er} octobre 1993 aux actionnaires inscrits le 1^{er} septembre 1993.

Actions privilégiées, 5% : un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 1/4% : série 1965 : un dividende trimestriel de 23 1/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 3/4% : série 1973 : un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

Actions ordinaires : un dividende trimestriel de 30 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 6 août 1993

À votre service depuis 1862

Menu d'affaires
8.75 \$ - 9.75 \$

Table d'hôte (soir)
12.75 \$ - 19.75 \$

Chez **Pauzé**
Fruits de mer

1657, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: 932-6118 - Fermé le lundi
Stationnement gratuit (1 h 30)
garage du Faubourg
(Entrée rue Guy)

La Banque de Montréal octroie la somme de 40 000 \$ à la campagne de financement du Musée d'art contemporain de Montréal

Montréal, le 5 août 1993 — M. Gilles Jarry, premier vice-président de la Banque de Montréal, a été accueilli chaleureusement au Musée d'art contemporain par M. Marcel Brisebois, directeur général du Musée d'art contemporain de Montréal, Mme Mariette Clermont, présidente du conseil du Musée et M. Pierre Bourgie, président de la campagne «Une affaire d'art!», alors qu'il est venu remettre une contribution de l'ordre de 40 000 \$ à la campagne de financement du Musée.



(Sur la photo, on retrouve dans l'ordre habituel: M. Marcel Brisebois, Mme Mariette Clermont, M. Gilles Jarry et M. Pierre Bourgie)

La Banque de Montréal se classe désormais parmi les donateurs exceptionnels de la campagne du Musée.

À ce jour, la campagne «Une affaire d'art!» a recueilli plus de 2,6 millions sur la première partie de son objectif, c'est-à-dire 3,5 millions qui serviront à défrayer une partie des frais de construction du nouveau Musée. Un objectif additionnel de 2 millions servira à créer un fonds d'acquisition qui portera le nom de Fonds Héritage.

É D I T O R I A L

Du plomb dans l'ALENA

Jean-Robert Sansfaçon

Après plusieurs jours d'intenses négociations au plus haut niveau, aucune entente parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) n'est encore intervenue. Selon les dernières informations, nous y sommes presque, mais c'est le Canada qui résiste le plus. Mme Campbell, dit-on, hésiterait à accepter le plus récent compromis entre le Mexique et les États-Unis. Prions pour qu'elle tienne le coup!

Avant même d'être élu, le président Clinton avait prévenu qu'il ne signerait pas l'ALENA sans modifications majeures. Depuis ce temps, on a pu constater que c'était moins le président lui-même que le Congrès américain qui s'objectait à la ratification de l'accord. On reproche à l'ALENA de manquer de crocs capables de mordre les concurrents étrangers qui «profitent» de normes moins élevées en matière d'environnement et de travail.

Ni le Canada, ni le Mexique ne sont intéressés à de nouveaux tribunaux administratifs et de nouvelles taxes protectionnistes. Les Canadiens ne sont pas moins soucieux des problèmes environnementaux que les Américains, mais ce qui se passe ici ne regarde que nous.

D'ailleurs, de notre environnement, les Américains s'en balancent! L'intention américaine n'a rien d'humaniste ni d'écologiste. On aura compris qu'il s'agit tout bêtement de forcer les concurrents à hausser le prix de leurs produits destinés au marché américain.

Après le recours *ad nauseam* aux mesures antidumping, assisterons-nous à la guerre verte pour la protection de l'environnement... de son voisin?

Personne n'est contre la vertu. Les Mexicains eux-mêmes souhaitent améliorer la qualité de leur vie quotidienne et de leur environnement. Mais voilà, toute mesure punitive prenant l'allure de surtaxes vertes sur les produits mexicains ne pourrait que nuire à l'objectif même que l'on dit vouloir atteindre, soit de hausser la qualité de vie des partenaires.

La meilleure garantie pour que l'ALENA profite aux habitants des trois pays, c'est de réduire les barrières com-

merciales et non de les renforcer. En d'autres mots, si on veut que le Mexique protège son propre environnement tout en devenant un bon client pour nos produits, il faut d'abord lui permettre de se développer à son rythme et selon ses propres exigences, pas l'inverse.

Dans ce dossier, le Canada n'est donc pas le premier pays visé par la démarche américaine. Pourtant, il ne fait aucun doute que le jour où les entreprises américaines disposeront de nouvelles armes pour bloquer l'importation de produits mexicains ou canadiens fabriqués dans des conditions environnementales jugées «déloyales», elles saisiront la balle au vol.

Déjà victime de telles procédures protectionnistes malgré l'accord de libre-échange signé en 1989, le Canada n'a vraiment rien à gagner de la signature d'ententes parallèles créant des tribunaux capables d'imposer de nouveaux droits compensateurs, même en tout dernier recours comme le voudrait le plus récent compromis intervenu cette semaine entre les États-Unis et le Mexique. Si les Mexicains tiennent assez à l'ALENA pour se prêter à de telles chinoïseries américaines malgré les risques encourus, nous, Canadiens, n'avons rien à gagner.

L'ALENA est une bonne entente pourvu qu'on s'en tienne à son premier objectif: ouvrir les frontières et faciliter l'accès des marchés. Tout accord parallèle qui conduirait à l'imposition de nouvelles barrières administratives ou tarifaires irait à l'encontre de cet objectif. Malgré l'urgence de parvenir à une entente qui serait acceptable à une majorité de *congressmen* américains, la première ministre Kim Campbell doit s'abstenir de signer quoi que ce soit qui restreigne la portée de l'accord original. De toute façon, ALENA ou pas, le Canada ne dispose-t-il pas déjà d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, accord que nous sommes encore loin d'avoir entièrement digéré?

Bisbille palestinienne

François Brousseau

Qui parle pour les Palestiniens? Les bureaucrates grassement payés à la permanence de l'OLP à Tunis? Le vieux leader légendaire mais fatigué qu'est Yasser Arafat? Les «barbus» radicaux du Hamas et du Hezbollah, que l'on dit de plus en plus influents à la base? Les leaders «modérés» des territoires occupés, ces Hanan Achraoui et Fayçal Hussein qui ont pris du galon dans la foulée des pourparlers entrepris à Madrid en 1991? Toujours est-il que la bisbille vient d'éclater au sein même de ceux qui prétendent représenter cette nation martyre.

Objets du litige: la lutte interne pour le pouvoir, bien sûr, mais aussi le cadre des négociations de paix et le contenu du programme qui doit mener un jour — on l'espère — les Palestiniens à la personnalité politique autonome, voire indépendante, à laquelle ils aspirent en tant que nation.

Le cliché habituel veut que les «Palestiniens de l'intérieur», ceux-là mêmes qui ont été mandatés en 1991 pour parler au nom de leur peuple, soient plus modérés que les bonzes de Tunis avec leur chef en tunique, enfermés dans leurs mythes de Grand Soir venus tout droit des années 40 et 50.

Mais la dernière querelle en date, au cours de laquelle trois représentants «de l'intérieur» ont présenté leur démission à leurs patrons officieux de Tunis, pour ensuite la rappeler *in extremis*, hier après-midi, ne correspond pas à ce schéma.

C'est en effet le Q.G. de Tunis qui avait ordonné, à la suite de pressions venues de Washington et du Caire, aux représentants de Jérusalem de signer des documents très,

très conciliants... qui ont eu l'heur de faire hurler ces derniers.

Mme Achraoui et ses collègues tenaient par exemple à ce qu'on mentionne au moins «la question de Jérusalem» dans un préambule quelconque — sans pour autant en faire un enjeu immédiat des pourparlers de paix. Pas question, ont répondu en choeur Américains, Égyptiens... et dirigeants de l'OLP!

Derrière cette bizarre inversion de rôles se cache sans doute une lutte pure et simple pour le pouvoir. Lutte qui a provisoirement pris fin, hier, avec l'intégration des protestataires dans une «commission de négociation» mixte, chapeauté par l'Organisation, intégrant «ceux de l'intérieur».

Il y a en ce moment, dans le jeu israélo-arabe, comme une atmosphère de «grandes manœuvres». Pendant que se multiplient les clin d'oeil entre Israël et la Syrie, les Palestiniens se rendent compte soudain qu'ils ne sont plus nécessairement au centre de tout.

En conséquence, le pouvoir semble sur le point de se réorganiser fondamentalement en leur sein. Sera-ce au détriment des bureaucrates de l'OLP, ou des gens du terrain? Au profit du pragmatisme ou du jusqu'au-boutisme?

Chose certaine, le principe hypocrite, établi à Madrid, selon lequel l'OLP et les «Palestiniens de l'intérieur» n'ont rien à voir les uns avec les autres, a désormais vécu. La bisbille intra-palestinienne est bien réelle, mais rien n'interdit de penser qu'une OLP réformée sera bientôt appelée, le plus ouvertement du monde, à négocier directement avec l'État d'Israël. Et le plus tôt sera le mieux.

L E T T R E S

Délit d'expression

Que les poursuites contre certains médias en vertu de l'obscène loi sur la consultation populaire aient été abandonnées, ne peut que réjouir les défenseurs de la liberté d'expression.

Toutefois, on se demande bien pourquoi les simples citoyens seraient privés d'une liberté que le prince concède à la presse.

Et l'on peut craindre que les journalistes, réfugiés derrière leurs petits privilèges, ne se désintéressent maintenant du sort des autres personnes accusées de délit d'expression.

Pierre Lemieux
Outremont, 29 juillet 1993

Changer de rêves

Nous avons pu constater en regardant l'excellente série «Rêves d'Afrique» diffusée sur les ondes de Radio-Canada que les rêves allaient bien au-delà des mots, et exigent une volonté politique et un appui de base.

Alors que notre dette publique augmente tous les jours et que les fonds destinés à des postes budgétaires comme l'aide extérieure sont de plus en plus rares, les gouvernements diminuent leurs contributions à l'aide au développement.

Mais ce qui trouble davantage, c'est que moins d'un cinquième de l'aide extérieure globale est consacré à la lutte contre la pauvreté ou à la satisfaction des besoins humains fondamentaux comme les soins de santé de base et l'éducation primaire.

Le mérite de la série «Rêves d'Afrique» a été de souligner les liens entre le mode de fonctionne-

ment du monde industrialisé et le fardeau qu'il impose aux pays en développement, entre autres sous forme de dettes accrues et de réduction des prix des denrées.

Dans le cadre des prochaines élections fédérales, les candidats profiteront-ils de l'occasion exceptionnelle qui leur sera fournie pour s'engager à favoriser l'aide qui vise l'élimination de la pauvreté et la satisfaction des besoins de base?

Les Canadiens ne rêvent plus d'accumuler sans fin des moyens de puissance et de jouissance maintenant qu'ils sont conscients de condamner ainsi à travers le monde des populations croissantes d'individus à la frustration, au chômage et à la misère.

Ils rêvent d'un monde meilleur pour tous.

Avis aux marchands de bonheur!

GINETTE BEAUSÉJOUR
Laval, 6 août 1993

Permettez-moi...

M. Bourgault, j'ai lu avec intérêt votre texte intitulé «Le petit Dumont» paru dernièrement dans LE DEVOIR. Etant moi-même un jeune et me considérant comme un citoyen à part entière, donc libre de m'exprimer clairement et de façon démocratique, et avec tout le respect que je vous dois, permettez-moi...

...de vous faire remarquer que vous et votre génération avez construit un pays pendant les années 60 et 70; que ce pays convient à ceux qui auront pu en retirer certains avantages (sécurité d'emploi, revenus de pensions, liberté d'expression telle la liberté universitaire, etc.) mais qu'il ne convient peut-être pas nécessairement à tous les autres, c'est-à-dire les gens qui vivent une si-

tuation précaire, par exemple: les jeunes, les personnes plus âgées qui ne vivent pas dans l'opulence de ceux dont nous parlions tantôt, etc.

...de vous dire que, en tant que jeunes, nous avons le droit et le devoir de nous exprimer clairement sur ce que nous désirons comme société, car vous ne serez plus là lorsque nous devrons ramasser les pots cassés.

Bien sûr, les idées de Mario Dumont ne sont pas toutes sans failles.

Tout de même, il aura eu le courage de se lever et de dire tout haut ce que tous pensent tout bas: notre pays (sic) est gouverné par des gens qui s'en révèlent incapables et c'est à nous, les jeunes, la société de demain, de faire valoir notre point de vue afin de faire du Québec notre pays, un pays meilleur, une nation libre, démocratique et forte telle que nous l'ont enseignée nos vrais pères, c'est-à-dire les Gaston Miron, René Lévesque et autres.

Car, au risque de vous décevoir, M. Bourgault, en tant que jeune, je ne vous considère pas de ceux-là.

En tant que jeune, et même si je ne suis pas d'accord avec toutes les idées du Forum Option-Jeunesse, je me dois au moins de saluer avec fierté celui qui aura été capable de faire fi des milieux politiques établis et aura su faire connaître son opinion à tous.

M. Dumont a encore beaucoup de travail à accomplir afin de figurer son discours et ses idées. Mais il nous revient, les jeunes de sa génération, de travailler de concert avec celui qui aura su se dresser envers et contre tous afin de faire valoir un point de vue différent, quoique vous puissiez en dire.

Luc Bonenfant
Montréal, 3 août 1993



Le journal, instrument d'une conscience

Je m'apprends à écrire sur un tout autre sujet quand j'ai appris avec un pincement au coeur les derniers avatars financiers du DEVOIR. Ces difficultés ne datent pas d'hier et participent, par delà leurs spécificités, du tassement mondial du lectorat et des recettes de publicité qui affectent particulièrement les titres d'opinion.

Selon un document exhaustif consacré aux tendances de la presse mondiale et publié par la Fédération internationale des éditeurs de journaux, les revenus publicitaires ont baissé de par le monde de 2,6 % en un an. Les quotidiens sur la planète sont moins nombreux: de 1642 en 1988, ils sont passés à 1570 cinq ans plus tard. Durant la même période, le Canada a perdu trois quotidiens — il y en a 108 actuellement — et leurs revenus publicitaires ont baissé de 5,3 % depuis 1988. C'est dire la fragilité de cette galaxie Gutenberg.

Car depuis le milieu des années 60, nous avons changé de paradigme. D'un monde régenté par l'imprimé, nous sommes entrés dans la vidéo-sphère où domine le petit écran. Le déclin s'est accéléré avec l'effondrement du monde communiste. Héritière dévoyée du siècle des lumières, cette culture marxienne a été une formidable dévoratrice d'imprimés. On n'a qu'à se rappeler les tirages mirobolants des grands titres avec lesquels rivalisaient seulement par leur importance les archives de l'ex-État soviétique. Car l'imprimé a autant servi à instruire les hommes que les procès contre les dissidents du régime. C'est à travers l'imprimé en effet que l'idéal d'égalité s'est propagé mais c'est également par lui que ce grand rêve s'est mué en système de répression.

Aujourd'hui, la victoire de la liberté n'est qu'apparente; elle triomphe, ironie de l'histoire par ses formes les plus basses: le consumérisme. Nous vivons donc cette période de médiocrité et de vide existentiel où les valeurs de liberté et de solidarité sociale ont été annulées, perverties par leurs caricatures. C'est le sens de ces valeurs qu'il est impératif de retrouver. Or, aujourd'hui comme hier, le journal et *a fortiori* le



FULVIO
CACCIA

quotidien, en demeurent l'expression essentielle. Les exemples nous viennent de deux horizons différents. Le premier émane de Sarajevo et prend les couleurs d'un anniversaire. Le journal *Oslobodjenje* fête le 30 août prochain ses 50 ans. Drôle d'anniversaire pour ce journal de partisans né dans le maquis d'une autre guerre et obligé encore de préparer cette libération — comme son nom l'indique — que l'on croyait acquise. Appartenant au plus grand groupe de presse du pays, *Oslobodjenje* comptait 210 journalistes, 37 correspondants en ex-Yougoslavie dont sept à l'étranger et tirait à près de 40 000 exemplaires. De son complexe flambant neuf, il ne reste que des ruines calcinées; cible privilégiée des chars et des francs-tireurs serbes trop heureux de détruire ce symbole de la résistance bosniaque. Pourtant, malgré les bombes, le journal n'a jamais cessé de paraître. Ses 5000 exemplaires sont fabriqués et imprimés sur du papier de fortune, à la lumière des chandelles. Les journalistes qui restent — cinq d'entre eux ont déjà été assassinés — se font pompiers ou colporteurs. Pas longtemps puisqu'on s'arrache le journal dès sa parution et ce, autant pour avoir des nouvelles du front et pour lire les informations pratiques que pour les deux pages nécrologiques où l'on apprend la mort d'un parent, d'un ami.

Tout aussi exemplaire est le combat mené de l'autre côté de l'Atlantique par l'hebdomadaire en langue créole *Libète*, lequel signifie «liberté» lui aussi. Publié de manière presque clandestine par des partisans du président Aristide, *Libète* est vendu à la crie dans les rues de Port-au-Prince. Avec

ses 12 000 exemplaires achetés, il dépasse largement ses deux principaux concurrents liés à l'establishment post-dualiste. Par sa vitalité, il est l'une des manifestations de groupe pour l'action et la liberté de presse qui travaillent dans l'île à l'avènement du retour à la démocratie.

Ces deux publications évoquent la lutte multiséculaire de la Cité contre la barbarie. Mais cette barbarie que l'imagination populaire nous décrit comme un soudard prend dans nos villes soit-disant policées et modernes le visage anonyme et hypocrite de l'indifférence à l'égard d'autrui surtout s'il est pauvre. Plus que jamais les villes occidentales sont affectées par la sous-prolétarisation de franges importantes de leur population. La tange de la dépersonnalisation est bien vite prise dans un monde où régnent désormais les diktats de la rentabilité.

Aussi n'est-il pas surprenant que la prise de conscience sociale se manifeste désormais chez les plus déshérités de nos citoyens: les SDF, sans domicile fixe. Et comme par hasard le journal est là, instrument indispensable de reconquête de la dignité et de la réinsertion sociale. Pour preuve, le succès inattendu des publications *The Issue* à Londres et de *Macadam journal* à Paris. L'idée en est simple. Chaque exemplaire est vendu un prix minimal à un SDF qui se charge ensuite de le revendre avec profit. D'ores et déjà le tirage a explosé. A Paris, depuis sa parution en mai dernier, les ventes de *Macadam journal* ont doublé à chaque numéro dépassant même celles de quotidiens établis comme *Le Figaro* (379 000 exemplaires) et *Le Monde* (312 000 exemplaires). Avec ses rubriques déclinant le mot «cité» (adver-cité...), le journal, rédigé en partie par des SDF, propose d'intéressants papiers sur le travail précaire, les ateliers d'artistes, l'aide humanitaire.

Ces exemples permettent de mieux saisir le rôle indispensable du journal dans la société. Aujourd'hui, plus que jamais, le journal doit redevenir l'instrument d'une conscience au sein d'un espace véritablement laïque pour que, de la confrontation bicentenaire entre la liberté et l'égalité, puisse enfin naître la fraternité.

À P R O P O S

... de lieu culturel

Le lieu culturel n'est plus un lieu protégé. Le lieu culturel est, d'abord et avant tout, un lieu public, un lieu de publics. Toute action culturelle, toute politique s'appuie d'abord sur un droit universellement reconnu, inscrit dans la *Déclaration universelle des droits de la personne*.

En effet, «toute personne en tant que membre de la société est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.»

L'acceptation de ces postulats, à savoir: que le public a

droit à la culture et que l'activité culturelle est destinée au public, même si elle semble aller de soi de prime abord, a des conséquences considérables. Ainsi, un gouvernement devrait tenir compte dans l'élaboration de sa politique culturelle non seulement du soutien aux arts et à la culture, mais aussi de la diffusion et de la pratique culturelle des citoyens. Il ne suffit plus d'aider des créateurs, d'aider des producteurs. Il faut s'assurer que des réseaux de diffusion existent et que des ponts s'établissent entre les publics et les oeuvres de création. S'occuper de publics, c'est reconnaître un certain nombre de données.

Michel Côté, directeur de la recherche et de la conservation, Musée de la Civilisation du Québec

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC
Directeur de l'information BENOÎT AUBIN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Servir
et non
se servir

Le gouvernement a de l'argent pour les privilèges des parlementaires, mais pas pour la pauvreté et le chômage

JOSEPH JEAN GONTHIER
Fonctionnaire
au gouvernement
fédéral

Le gouvernement n'a pas d'argent pour les groupes de femmes battues, pour la violence juvénile, les groupes antiracisme, le décrochage scolaire, les programmes de francisation à l'égard des nouveaux immigrants, pour subventionner les organismes communautaires qui essaient constamment de combattre la pauvreté, le chômage et la délinquance dans leur milieu.

Bref, d'améliorer l'existence de la population.

C'est autant plus inquiétant que Kim Campbell a déclaré: «Lorsque je serai portée au pouvoir, je vais couper dans les groupes d'intérêts.»

Pendant, elle ne parle pas de couper dans les privilèges des fonctionnaires.

Le même problème se vit également au niveau des gouvernements municipal et provincial.

En effet, ils n'ont pas d'argent pour procurer un déjeuner à tous les enfants de Montréal-Est et du quartier Centre-Sud qui ne déjeunent pas le matin.

On estime qu'un enfant sur trois ne mange pas le matin avant d'aller à l'école. Alors qu'il en coûterait un million de dollars par année pour donner le déjeuner à tous les enfants des quartiers pauvres de Montréal.

On n'a pas d'argent.

Ces gouvernements ont su trouver 72 millions pour fêter le 350e anniversaire de Montréal, 40 millions pour accueillir le pape au Québec, 50 millions pour fêter Québec 1534, 350 000 \$ pour changer la fenêtre du maire, 34 000 \$ pour des urinoirs pour les chiens, pour fournir une voiture et payer l'essence à des centaines de fonctionnaires, payer une pension à vie à tous les fonctionnaires après quelques années au pouvoir seulement. Est-ce un choix de société?

Le gouvernement a donc de l'argent pour honorer les privilèges des parlementaires et encourager le show off.

Pour en revenir au gouvernement fédéral, il a su trouver l'argent pour garnir le portefeuille de nos chers sénateurs, octroyer une subvention de 444 697 \$ à l'Association de tennis sur table (ping-pong), 390 000 \$ à l'Institut de la

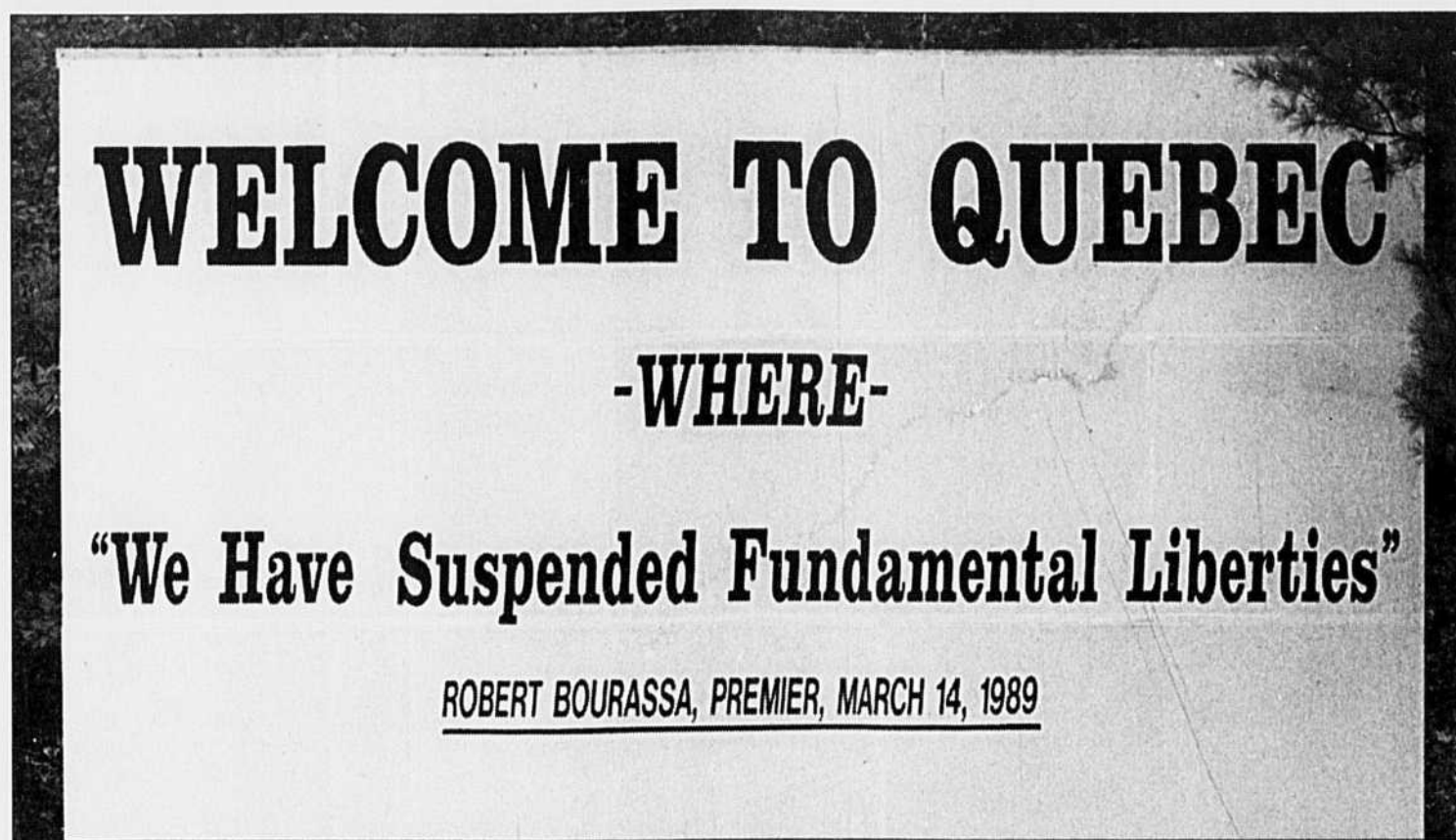
fourrure du Canada, plus de 400 000 \$ pour payer des cours de tennis privés aux fonctionnaires de façon qu'ils puissent libérer le stress relié au travail, des milliers de dollars pour fournir gratuitement les repas tous les jours aux fonctionnaires du Service correctionnel du Canada (SCC), pour acheter de nouveaux uniformes pour les fonctionnaires, les gardiens et les détenus du SCC au coût de 8 millions.

Cependant, il n'a pas su trouver l'argent nécessaire pour maintenir l'éducation dans les pénitenciers.

Pourtant, l'éducation est le meilleur moyen pour la réinsertion sociale du détenu et l'élimination du récidivisme.

Bien sûr, si le récidivisme diminue, des fonctionnaires et des gardiens de prison perdront leur emploi. Alors qu'il en coûterait à peine quelques milliers de dollars par année pour maintenir l'éducation en milieu carcéral. Je pense que c'est un très bon exemple de politique incohérente.

On préfère à moyen et à long terme dépenser bien plus d'argent pour faire face aux effets du récidivisme (augmentation du budget des forces policières, des tribunaux, du ministère de la Justice, du Bureau du solliciteur général, du SCC, des services sociaux), et j'en passe. Il est temps que la population retrouve sa confiance dans l'institution politique qui se perd de jour en jour.

Profession: détracteur
Les «Québec bashers» ne prennent-ils plus de vacances?

Le panneau de la Fondation Cit-Can installé près du poste-frontière de Trout River (État de New York).

JOSÉE LEGAULT
Département de science politique
UQAM

Nos détracteurs professionnels, ou ceux que l'on surnomme les «Québec bashers», ne prennent-ils plus de vacances? La récession est-elle à ce point cruelle, qu'ils ne peuvent plus se payer un été à Miami ou à Cape Cod? Si tel est le cas, et certaines déclarations récentes semblent le confirmer, je propose la création d'une «Fondation Cit-Qué», dont le mandat serait de recueillir des fonds dans le but de mettre

sur pied un programme complet de stages de perfectionnement dans ce domaine en pleine expansion qu'est le Québec *bashing*.

Il va sans dire que chaque programme serait adapté aux besoins «spécifiques» des candidats retenus, tel qu'en témoignent d'ailleurs les quelques exemples suivants.

A Don Donderi, président de la microscopique Fondation Cit-Can, dont je me suis librement inspirée, un séjour prolongé dans une école des beaux-arts serait suggéré. Il pourrait y parfaire l'art du panneau-réclame politique et se reposer de notre régime «répressif». L'artiste rebelle ensuite à étendre sa renommée au reste du Canada en installant des panneaux à l'entrée d'autres provinces, du Parlement fédéral ou de certaines réserves indiennes.

Ainsi, nous pourrions contempler la version anglaise de: «Bienvenue au Manitoba ou plus d'un siècle de répression des droits des francophones vous contemple», «Bienvenue à Kahnawake d'où les «non-autochtones» risquent l'expulsion», «Bienvenue au Parlement fédéral où nous ordonnons la déportation de réfugiés malades ou sans défense», etc.

Pour notre bien-aimé Mordecai Richler, lequel écrivait récemment dans la *New York Times Magazine* que la loi 101 équivalait à un régime de *linguistic cleansing*, un long séjour dans l'ex-Yougoslavie semble tout indiqué où il serait à même de constater lequel des deux «détégents» politiques lave plus blanc.

Pour Joe Norton, chef de Kahnawake, la Fondation verrait à ce qu'il soit inscrit au meilleur camp d'entraînement de boxe qui soit. Après avoir déclaré à propos des Québécois (dont il refuse de faire partie, que «*Maybe it's time somebody treated them with boxing gloves*», M. Norton pourrait enfin s'entraîner en vue du grand match de l'après-indépendance. En attendant, il pourra toujours pratiquer son nouveau sport en expulsant *manu militari* les habitants de Kahnawake dont le sang ne respecterait pas la teneur en «contenu amérindien» requise par leurs lois.

Quant à Keith Henderson, chef du moribond Parti Égalité, la Fondation verrait à lui offrir un stage permanent dans la dictature de son choix.

De toute évidence, le Québec *bashing*, même sous ses formes les plus ridicules, ne saurait être interdit, chacun étant libre de dire les pires sottises dans la mesure où les propos tenus ne soient pas jugés «haineux». N'est-ce pas?

En fait, nous répondons tant et si bien à l'«Appel de la Charte» que nous avons parfois tendance à oublier que la liberté d'expression appelle celle de la réplique. D'un autre côté, la pratique obsessionnelle de cette dernière a également ses limites, d'autant plus que les Québécois francophones nationalistes jouissent rarement des mêmes tribunes qu'offrent volontiers les maisons d'édition et les médias canadiens-anglais ou américains à ceux et celles qui alimentent une certaine mythologie voulant que le Québec soit une société intolérante, raciste, fasciste,

anglophone, antisémite, etc.

Pour toutes ces raisons, il est grand temps que nous apprenions à jouer le jeu et que nous assumions pleinement notre qualité d'«aberration» politique et culturelle en Amérique du Nord.

En offrant à nos détracteurs tout le support matériel dont ils ont besoin, la Fondation Cit-Qué contribuerait également à prouver que les Québécois sont non seulement tolérants, mais qu'ils sont en fait les plus tolérants de la planète. Toutefois, les finances publiques étant ce qu'elles sont, la Fondation ne subventionnerait que les détracteurs de «chez nous». Après la campagne «Achetons québécois», nous pourrions avoir la campagne «Dénigrons québécois».

L'autocritique deviendrait notre sport national. La moindre manifestation d'«absence de perfection» serait immédiatement soumise à l'expertise de nos détracteurs. Grâce au soutien moral et financier de la Fondation Cit-Qué, ils verraient à ce que les Québécois n'échappent jamais à l'œil vigilant du Canada anglais, des États-Unis ou de certaines tribus amérindiennes, ces mêmes sociétés qui, contrairement à la nôtre, sont tolérantes, ouvertes, profondément démocratiques, et où racisme, antisémitisme, xénophobie ou francophonie n'ont jamais existé, n'existent pas... et n'existeront jamais.

Grâce à la Fondation Cit-Qué, Don Donderi pourra installer aux portes de la Belle Province, un nouveau panneau-réclame où nos voisins nord-américains pourront lire: *Welcome to Québec Where We Tolerate The Intolerable*.

Après la
campagne
«Achetons
québécois»,
nous pourrions
voir la
campagne
«Dénigrons
québécois».

Modes d'emploi

L'intégration des personnes handicapées au marché du travail n'est pas une sinécure

DANIEL LAPOINTE
Directeur général
Association des paraplégiques du Québec,
parraine du Centre de ressources humaines
Mode d'emploi

Dans un texte paru le 21 juin dernier sous forme de collaboration spéciale («L'handicapé et le marché du travail — Un organisme se spécialise dans le placement des handicapés»), Pierre Racine aborde la question de l'intégration sur le marché du travail des personnes handicapées et laisse entendre qu'il existerait une recette quasi magique pour y parvenir.

À titre de responsable d'un centre spécialisé de ressources humaines qui intervient pour favoriser l'intégration au travail des personnes ayant une déficience motrice, je crois qu'il est de mon devoir d'ajouter certains éléments d'informations qui permettront de tracer un portrait un peu plus exact de la réalité.

Convenons d'emblée que les personnes handicapées sont sous-représentées sur le marché de l'emploi. Les efforts consacrés au cours des dernières années pour augmenter la présence de certains groupes cibles historiquement sous-représentés (femmes, minorités visibles, etc.) n'ont pas donné les résultats escomptés dans le cas des personnes handi-

capées. Cela s'explique notamment par l'héritage d'exclusion que doivent traverser les personnes atteintes d'une déficience.

Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, les personnes handicapées se voyaient marginalisées de l'activité sociale, politique et économique. Ce n'est que tout récemment qu'on découvre le potentiel de ces personnes et qu'on s'habitue à reconnaître leurs capacités au lieu de ne voir que leurs incapacités.

Mais les préjugés sont tenaces et constituent sûrement l'obstacle premier à l'intégration au travail des personnes handicapées. Les employeurs entretiennent encore trop souvent des idées préconçues à leur endroit. Pourtant, les personnes handicapées ont fait la preuve qu'elles peuvent occuper un grand nombre d'emplois et s'avérer aussi productives et efficaces que tout autre travailleur.

Les minces progrès qui ont pu être réalisés jusqu'à maintenant sont en grande partie tributaires du travail effectué par le réseau des organisations spécialisées dans ce domaine. Il existe au Québec une quarantaine d'organismes qui ont comme mandat de favoriser l'intégration au travail des personnes handicapées en développant leur employabilité et en sensibilisant les employeurs à la pertinence de les embaucher.

La région de Montréal compte à elle seule

une dizaine d'organismes qui, comme Mode d'emploi, cherchent à établir des ponts entre des personnes handicapées et des employeurs.

Par leurs efforts soutenus, ces organismes aident les personnes handicapées à percer le marché du travail. Mais en raison de l'actuel contexte économique, il est très difficile de trouver un emploi. Les personnes handicapées ne sont pas épargnées. Aucune agence de placement, quelle que soit sa clientèle, ne peut se vanter de faire des miracles et d'assurer à ses postulants de trouver un emploi.

Comme pour tout autre individu, la personne handicapée qui désire se trouver un emploi devra accepter d'entreprendre un processus, souvent assez long, par lequel elle exécutera la stratégie qu'elle se sera donnée (développement de son employabilité, préparation de curriculum vitae, méthodes d'entrevue, etc.).

L'organisme spécialisé qui la soutiendra possédera l'expertise pour lui donner une évaluation juste de ses chances de succès, en se basant sur ses qualifications et les possibilités qu'offre le secteur d'emploi visé. Chercher et décrocher un emploi n'est une sinécure pour personne.

Contrairement à ce que laisse entendre le texte de M. Racine, il n'existe pas de recette magique pour les personnes handicapées.

Ne tuez
pas le
messenger

La tendance à démolir chacun des rapports du BAPE est inacceptable

ROGER LA ROCHE
Président
Comité de concertation chargé
d'examiner le projet de gestion des
déchets de la RIGDIM
Responsable, politique
à l'environnement
Conseil central de Montréal (CSN)

Depuis quelques mois, la tendance à démolir systématiquement chacun des rapports importants du BAPE, particulièrement en essayant de mettre en doute la bonne foi ou le jugement des membres de ces commissions, est inacceptable.

Non seulement cette remise en question du rôle du BAPE est-elle une attaque sans fondement du processus démocratique qu'est la consultation du public, mais nous risquons ainsi de faire un bond en arrière au détriment d'une saine gestion environnementale du Québec.

Le dernier en liste à se faire critiquer est celui de la commission qui a examiné le projet de gestion des déchets de la Régie intermunicipale de gestion des déchets dans l'île de Montréal (RIGDIM).

Or, pour être engagé depuis plus de quatre ans dans le suivi des activités de la RIGDIM et ayant assisté à l'ensemble des sessions des audiences publiques, je crois que le rapport reflète de façon générale la réalité; il fait ressortir certains points faibles du projet tout en essayant de contribuer à une solution possible.

Relisez (ou lisez!) le document avec un esprit ouvert à la critique et vous verrez que beaucoup d'effort ont été mis pour bien refléter les différentes opinions émises tout en gardant un recul relativement impartial dans les conclusions du rapport.

Non, je ne suis pas entièrement d'accord avec les recommandations de la commission.

Non, je ne crois pas qu'il faille jeter par la fenêtre 12 000 000 \$ et huit ans d'ouvrage.

Mais le projet a des failles réelles qui doivent être réparées dans une réévaluation et une modification en profondeur de certains aspects de celui-ci; après tout, l'évolution sociale et technique face aux déchets est phénoménale depuis les huit dernières années.

La commission reconnaît que ce n'est pas le choix technologique qui est l'enjeu majeur mais son application; dans ce sens, elle donne raison à la RIGDIM tout en lui recommandant des modifications importantes.

Les commissaires ont été honnêtes et réalistes tout au long des audiences et dans la rédaction du rapport.

Il ne s'agit que d'un instrument d'aide à la prise de décision pour le conseil des ministres après tout et c'est celui-ci qui garde le mot de la fin.

Que l'on reconnaisse le besoin et le rôle social important de ces commissions est pour moi d'une importance capitale.

Que l'on essaie de discréditer les membres de celles-ci est une ineptie qu'on ne doit pas passer sous silence.

La chose est vraie pour les autres commissions, comme celle de la Sainte-Marguerite qui a aussi été mise au pilori de façon tout à fait gratuite.

Le Québec s'est doté d'un instrument important qui non seulement doit rester mais doit être valorisé. Les changements apportés par la loi 61, quoique incomplets, sont tout de même le reflet d'une volonté de bonification du procédé de consultation.

Il ne faut pas oublier que le rôle premier du BAPE est de faire la lumière sur un projet donné tout en se faisant le porte-parole de la population auprès du conseil des ministres.

Les divergences d'opinion sont non seulement un signe de santé mais la preuve tangible de la démocratisation du processus.

Limitons-nous à critiquer (avec justification) les recommandations lorsque nous sommes en désaccord sans essayer de détruire la crédibilité de la commission; c'est

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Proulx, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Year, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramer, Clément Trudel; à l'Information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Duchos (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupal, Christiane Vaillant (classes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE (maquette): Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (directrice du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaidi, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Sylvain Darcy, Richard Des Cormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Pierre Côtte, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland, Désirée Sausany, Marc Vigneault. CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay (responsable du financement privé).

ACTUALITÉS



Pas question pour les Pontbriand de tuer «leurs» 20 vaches sacrées. Pas question qu'elles se retrouvent dans une assiette. Ils les aiment, les chouchoutent, comme d'autres aiment leurs chiens, leurs chevaux.

PHOTO ISABELLE PARE

VACHES Des rejets dans les zoos

SUITE DE LA PAGE 1

sue à grosses gouttes dans ce pays de soleil où ne poussent que des cotons secs. Elle boit très peu d'eau et produit, dit-on, une viande maigre, à faire rêver les promoteurs de diètes sans cholestérol.

Mais pas question pour les Pontbriand de tuer «leurs» 20 vaches sacrées. Pas question qu'elles se retrouvent dans une assiette. Ils les aiment, les chouchoutent, comme d'autres aiment leurs chiens, leurs chevaux.

«Notre plus vieille, on l'a donnée à l'École vétérinaire de Saint-Hyacinthe pour qu'ils étudient toutes sortes de maladies exotiques», de dire Réjean.

«On l'a laissée partir à la seule condition qu'ils ne la tuent pas. Elle nous a donné des beaux jours. On ne voulait pas qu'elle se fasse «maganer», d'ajouter son frère.

Bref, les Pontbriand préfèrent vendre leurs vaches pour mieux les faire admirer. Les rejets de leurs ruminantes indiennes brouillent maintenant aux zoos de Saint-Félicien, de Sainte-Justine, de Saint-Edouard. Un gros bœuf cornu mène même la vie dure aux cow-boys dans un rodéo de Saint-Anne-des-Plaines. «Pour nous, c'est d'abord un hobby», précise le fermier.

Car le vrai «business» des Pontbriand, c'est la vente de «buggy», ces carrioles du temps de Caleb, qu'ils revendent aux collectionneurs. Avec le «cousin Yvon», ils sillonnent les plaines de la Pennsylvanie et les confins de l'Indiana pour vendre leurs carcasses aux fermiers Amish et Mormons où le nom de Pontbriand est connu depuis des générations.

S'ils vouent une admiration sans borne à leurs bêtes, les Pontbriand n'ont jamais mis les pieds en Inde et n'ont pas l'intention de

le faire. Ils ne savent d'ailleurs pas trop à quoi leurs vaches doivent leur statut sacré.

«Elles ont un visage bon, des beaux yeux. Je pense qu'il y a quelque chose de saint dans leur regard», de tenter Yvon, surnommé «le cousin» par les frères.

Après un petit laïus de la journaliste sur la réincarnation expliquant qu'un des peuples les plus pauvres au monde ne transforme pas ses vaches en bifteck, les éleveurs restent songeurs.

«La réincarnation, c'est un peu comme les soucoupes volantes, ça? On y croit ou on n'y croit pas», lance un des fermiers, philosophe.

Soudain, illuminé, l'agriculteur de Roxton Falls rappelle le succès bœuf créé par ces bestiaux à la récente foire agricole de Saint-Hyacinthe. «Y'a un Hindou qui est venu les voir. Il m'a parlé très longtemps! Ça devait être pour ça...»

GUERRE «J'ai déjà été trop patient»

SUITE DE LA PAGE 1

Nations unies. Il jure de se venger. Les villages musulmans vont subir son courroux car l'armée bosniaque a violé un accord de paix, dit-il à un moniteur de la Communauté européenne, le capitaine français Philippe Sidos.

Le capitaine proteste, en rappelant les conversations précédentes sur la nécessité de respecter le cessez-le-feu et d'acheminer d'urgence des secours à deux hôpitaux d'handicapés mentaux découverts par les soldats canadiens à la mi-juillet.

«Il n'y a plus d'accord, dit le chef de guerre. J'ai déjà été trop patient. Les secours ne passeront pas et je vais attaquer demain. Les Turcs doivent partir.»

«Les Turcs»: c'est ainsi que le commandant croate appelle les Musulmans et les moudjahiddin étrangers qui combattent dans l'armée bosniaque. Partout en territoire contrôlé par les Croates, la rengaine anti-turque revient sans cesse à l'appui de la propagande auprès d'une population apeurée qui, il y a peu, vivait côte à côte et en paix avec les Musulmans.

Le Croate dispose de quelques cartes dans son jeu mortel. Les secours ne peuvent être acheminés que par une seule route qui traverse le petit village d'Otignosce, que ses soldats contrôlent parfaitement. Alors, Casques bleus, moniteurs de la CEE et représentants des organisations humanitaires vont devoir composer avec lui.

Pourtant, Stanic ne semble pas très redoutable. Cheveux en brosse, yeux bleus entourés d'un beau visage à la barbe courte, il parle doucement et calmement. Il veut que l'interprète comprenne bien son message et le transmette clairement. Sta-



Deuxième à gauche, Branko Stanic, et quelques-uns des soldats croates dans le village d'Otignosce, près de la ville de Fojnica, en Bosnie centrale.

PHOTO ROBERT COTE

nic n'est pas un véritable militaire. C'est un politicien. C'est son adjoint, assis à côté de lui, qui dirige les miliciens. Et ceux-ci n'ont rien de rassurant.

Dans la maison d'Otignosce où nous sommes réunis pour discuter avec Stanic, une quinzaine de miliciens nous regardent en silence. Le fusil-mitrailleur collé aux cuisses, ils fument cigarette sur cigarette.

Certains semblent ne pas avoir dormi depuis longtemps. Un autre, qui s'est placé derrière son chef, ressemble à Rambo: tatouage, cheveux longs, bandeau autour du front et verres fumés. Au premier signe de leur chef, ces hommes sont prêts au combat. N'importe lequel. À moins que ce ne soit Stanic, le «modéré», qui devant une telle meute n'ait pas le choix de ses décisions.

Car au début, lorsqu'il est arrivé sur place, Branko Stanic dit qu'il a

joué le jeu de la bonne entente avec les Musulmans et la collaboration avec les Casques bleus. La ville de Fojnica avait réussi depuis 15 mois à éviter la guerre. Les deux communautés, dit-on, s'entendaient très bien.

L'harmonie était si impressionnante que le commandant des Casques bleus en Bosnie, le général Philippe Morillon, avait déclaré l'endroit «zone de paix» et s'était déplacé au début juillet pour signer un accord avec les deux parties qui s'engageaient à exclure Fojnica des combats.

«Cet accord n'a pas tenu 48 heures, dit Stanic. Les forces musulmanes ont attaqué Fojnica et chassé les Croates qui étaient majoritaires. Ou est donc le général Morillon? Qu'attend l'ONU pour identifier l'agresseur et sévir contre lui? Aujourd'hui, Fojnica est aux mains des

Musulmans qui ont incendié les quartiers croates mais épargné le grand monastère qui surplombe la ville.

Le chef de guerre croate se sent trahi. Il ne croit plus aux bonnes paroles des Casques bleus. Ce qu'il ne dit pas, c'est que malgré cet accord entre communautés locales, les Croates et les Musulmans bosniaques acheminaient des armes et des hommes dans cette région en préparation d'une nouvelle offensive pour le contrôle de la Bosnie centrale.

Depuis plusieurs mois, Croates et Musulmans bosniaques ont rompu leur fragile alliance contre les Serbes et se livrent à de violents combats pour récupérer le maximum de territoire en Bosnie avant la signature d'un accord de paix qui se négocie toujours à Genève.

Dans la région de Fojnica, les Croates subissent revers après revers. Stanic le sait. Selon ses calculs, les Musulmans alignent environ 6000 soldats contre les 800 dont il dispose. Mais les Croates se battent féroce pour chaque pouce de terrain. Malgré cela, il n'est pas certain qu'ils pourront tenir longtemps.

Stanic veut nous montrer les hauteurs que ses forces contrôlent. Nous sortons de la maison et arrivons prêt d'une grange qui surplombe une vallée verdoyante et d'apparence très calme. Au loin, on distingue la fumée d'un village qui brûle.

«J'ai fait une erreur en maintenant la paix à n'importe quel prix, dit Stanic. Aujourd'hui, nous payons pour notre faiblesse. Mais je vais attaquer. Vous verrez.» En quittant Otignosce, la jeep traverse le village de Gojevici. Côté croate, les maisons sont en parfait état. Côté musulman, elles ont toutes été brûlées.

ALENA Des positions contraires

SUITE DE LA PAGE 1

tion était de loin celle envisagée par le Canada.

«A notre avis, il n'est pas nécessaire de prévoir des sanctions commerciales», a-t-elle poursuivi. Elle a fait valoir que le meilleur moyen de faire appliquer les règlements était d'imposer des amendes. Les différends seraient tranchés par les tribunaux, a-t-elle fait valoir.

En outre, Mme Campbell a indiqué qu'elle avait discuté de la position canadienne, mercredi, avec le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, mais qu'elle n'avait toujours pas abordé la question avec le président américain, Bill Clinton.

Selon elle, le Mexique et le Canada ont des positions contraires quant

à l'usage des tribunaux pour trancher des différends de nature commerciale.

«Notre approche n'est pas celle privilégiée par les Mexicains, a-t-elle précisé.

«Les Mexicains n'aiment pas l'idée de recourir aux tribunaux pour régler ce genre de litige. En ce qui nous concerne, il s'agit de la meilleure solution.»

La première ministre a dit espérer que les négociations débouchent, mais elle a admis que les pourparlers étaient à l'heure actuelle dans une impasse.

Au Canada, le Parlement a déjà adopté l'ALENA. Pour qu'elle entre en vigueur, cette entente doit aussi être ratifiée par le Congrès américain et le parlement du Mexique.

COTE Situation inverse

SUITE DE LA PAGE 1

Une hausse d'un quart de point d'intérêt aurait signifié un coût additionnel de quelque 125 millions sur un an.

Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Depuis ce temps, les titres québécois se transigent à des taux d'intérêt de moins en moins élevés.

Certes, le Québec profite d'une baisse générale des taux sur les marchés. Mais aussi, sa position relative par rapport aux autres emprunteurs s'améliore.

Le 28 juin dernier, Québec a conclu avec succès une émission d'obligations d'une valeur d'un milliard de dollars US sur le marché américain.

L'émission comportait une échéance de 30 ans et prévoyait un rendement à l'investisseur de 7,53% annuellement, soit 84 points de base au-dessus des titres de référence américains, qui se transigeaient à un taux de 6,69%.

Lorsque Moody's a annoncé la réduction de la cote du Québec, le 3 juin (S&P avait ébauché le pas le 22 juin), les titres québécois de même échéance se transigeaient à 88 points au-dessus des titres de référence, soit quatre points de plus.

Cela signifie que l'emprunt réalisé le 28 juin sur le marché américain a coûté moins cher au gouvernement du Québec que ce que cela aurait pu lui coûter s'il avait procédé à cet emprunt avant la décade.

Depuis l'émission d'obligations du 28 juin, l'écart de rendement des titres québécois a encore diminué

sur le marché secondaire. Il n'était plus que de 73 points de base ces jours-ci. Moins l'écart est grand, mieux c'est.

Sur le marché canadien, l'écart de rendement des titres québécois (échéance 10 ans) par rapport aux titres canadiens de même échéance a diminué également depuis la décade. Cet écart était de 84 points le 3 juin. Il est de 74 points aujourd'hui, soit une amélioration de 10 points.

L'écart de rendement des titres de l'Ontario, dont la cote n'a pourtant pas été abaissée cette année, s'est amélioré de 12 points, soit guère plus que celui des titres québécois.

Sur le marché européen, l'écart de rendement des titres québécois a connu une amélioration de 15 points de base.

L'amélioration du coût de financement du Québec s'explique principalement par le fait que le Québec n'est pas le seul Etat à avoir subi une décade cette année, explique le porte-parole du ministre des Finances, M. Francis Nadeau.

Non seulement des provinces canadiennes mais des Etats souverains, dont la Suède, l'Italie et la Finlande, ont essuyé une dévaluation de leur cote de crédit récemment. Ainsi, la position relative du Québec ne change guère.

Moody's avait abaissé la cote de Aa3 à A1. S&P, de AA- à A+. Les deux agences ont expliqué leur décision principalement par l'accroissement constant de la dette du Québec depuis le début de la récession et la perspective qu'elle continuera de croître ces prochaines années.

Aider le monde
mot à mot



L'autonomie grâce à l'alphabétisation
dans le monde en développement

Pour plus de renseignements,
téléphonez au 1-800-661-CODE



LE DEVOIR

| | |
|-------------------|----------------|
| RENSEIGNEMENTS | (514) 985-3333 |
| ADMINISTRATION | (514) 985-3333 |
| AVIS PUBLICS | (514) 985-3344 |
| ANNONCES CLASSÉES | (514) 985-3344 |
| PUBLICITÉ | (514) 985-3399 |
| NUMÉRO SANS FRAIS | 1-800-363-0305 |

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables
pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

É D U C A T I O N



- La réforme des cégeps;
- Les vues de la CEQ sur les réseaux primaire et secondaire et sur la retraite des enseignants;
- L'enseignement des langues;

- La tendance vers un nombre croissant d'écoles ethniques;
- La sécurité du transport des écoliers;
- L'éducation des adultes et le recyclage à l'heure des mises à pied et du chômage;
- etc...

Le cahier comportera
un volet tout particulier sur
l'«enseignement des arts»

Renseignements : (514) 985-3399
Télécopieur : (514) 985-3390

Demandez Christiane Legault

PARUTION :
21 août 1993

Tombée :
16 août 1993

DANS

LE DEVOIR